

**SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE
-SAMIR-**



Notice d'information

Relative au programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché

Proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 9 Janvier 2013

Organisme Conseil

ATLAS CAPITAL
FINANCE

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la Circulaire du CDVM en vigueur le 1er avril 2012, prise en application du décret n° 2-02-556 du 22 Hija 1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 19 Décembre 2012, sous la référence n°VI/EM/046/2012.

Ce document a été établi par la SAMIR et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

ABREVIATIONS

AB	Aktiebolag (forme juridique de société en Suède équivalente à la Société Anonyme)
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BEPI	Bureau des Etudes et Participations Industrielles
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGNC	Code Général de Normalisation Comptable
CMCP	Compagnie Marocaine de Carton et Papier
CMP	Cours Moyen Pondéré
DH	Dirham marocain
ENI	Ente Nazionali Idrocarburi
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FIFO	First In First Out
HOLMARCOM	Holding Marocaine Commerciale et Financière
ISIN	International Securities Identification Numbers
KPMG	Klynveld, Peat, Marwick, Goerdeler
MAD	Dirham marocain
MADEX	Moroccan most Active shares index
MASI	Moroccan All Shares Index
MEE	Mise en équivalence
Nm3	Nano mètre cube
ONAREP	Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSPREC	Oil Spill Response Company
RNPG	Résultat net part du Groupe
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SCP	Société Chérifienne des Pétroles
SDBP	Société de Distribution de Butane et de Propane
SOCHEPAR	Société Chérifienne des Participations
SOMEPI	Société Marocaine des Produits Industriels
TIC	Taxe Intérieure à la Consommation
TM	Tonne métrique
USD	Dollar américain

Définitions

Catalyseur : Cette substance favorise des réactions chimiques sans être modifiée elle-même dans le processus. Le catalyseur est sensible aux métaux contenus dans les bruts qui agissent comme des poisons et au coke formé lors des réactions qui diminue son action.

Distillation atmosphérique : Cette opération permet une séparation physique entre différents produits par un fractionnement à la pression atmosphérique et une température comprise entre 365°C et 370°C. La distillation consiste à séparer le pétrole brut en différentes « coupes » en fonction de leur point d'ébullition et de leur densité. Au niveau de la partie supérieure, se trouvent les gaz et les essences légères. Dans la partie intermédiaire, il y a l'essence lourde, le kérosène et le gasoil. Les fuels se trouvent au niveau inférieur. Le fond de la distillation peut servir de base pour l'alimentation de l'unité de distillation sous-vide.

Distillation sous-vide : Cette opération est basée sur le fait que la température d'ébullition des liquides baisse lorsque la pression diminue. Ce process permet de séparer les fractions lourdes du résidu de la distillation atmosphérique en différentes coupes : on recueille au sommet de la colonne du gasoil et au pied de la colonne le résidu. Entre les deux, sont soutirées 3 ou 4 coupes de distillats qui vont encore subir un certain nombre d'opérations pour les débarrasser de tous les produits indésirables avant d'être utilisées comme huiles lubrifiantes.

Hydrocraquage : Cette opération pétrochimique permet de convertir les produits pétroliers lourds en produits légers en les portant à température élevée (soumis à une pression d'hydrogène injecté de 150 à 200 bars). L'hydrocraquage permet d'obtenir des produits tels que le gazole ou le kérosène ou encore des bases de lubrifiants.

Osmose inverse : C'est un système de purification de l'eau de mer contenant des matières et des sels en solution par un système de filtrage très fin qui ne laisse passer que les molécules d'eau.

Sommaire

Abréviations	2
Définitions	3
Sommaire	4
I- Attestations	5
I-1 L'Administrateur Directeur Général de la SAMIR	6
I-2 Les Commissaires aux Comptes	6
I-3 L'Organisme Conseil.....	21
I-4 Le Conseiller Juridique	22
I-5 Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière	23
II- Le programme de rachat	24
II-1 Cadre légal	25
II-2 Objectifs du nouveau programme	27
II-3 Caractéristiques du nouveau programme	27
II-4 Financement du programme	28
II-5 Modalités de réalisation du programme	28
II-6 Incidence du programme sur la situation financière de la SAMIR	35
II-7 Programmes de rachat précédents.....	35
II-8 Traitements comptable et fiscal	37
III- Présentation de la SAMIR	39
III-1 Renseignements à caractère général.....	40
III-2 Activité & organisation	42
III-3 Evolution et répartition du capital.....	57
III-4 Evénements récents et perspectives	60
IV- Facteurs de risque	71
IV-1 Risques liés à l'environnement international	72
IV-2 Risques liés au marché marocain.....	74
IV-3 Risques afférents à la SAMIR	75
V- Données comptables	76
V-1 Comptes sociaux	77
V-2 Comptes consolidés en IFRS.....	117

I- Attestations

I-1 L'Administrateur Directeur Général de la SAMIR

Identité de l'Administrateur Directeur Général

Dénomination ou raison sociale	SAMIR
Prénoms et noms	Jamal Mohamed BA-AMER
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	Route côtière BP 89-101, Mohammedia 0523 31 22 44/46
Numéro de téléphone et fax	0523 31 24 10
E-mail	j.ba-amer@samir.ma

Attestation

Le Conseil d'Administration représenté par Monsieur Jamal Mohamed BA-AMER atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Jamal Mohamed BA-AMER
Administrateur Directeur Général

I-2 Les Commissaires aux Comptes

Identité des Commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Price Waterhouse	KPMG
Prénoms et noms	Mohamed HADDOU-BOUAZZA	Mostafa FRAIHA
Fonction	Associé	Associé
Adresse	101, Bd Massira Al Khadra, Casablanca	40, Bd d'Anfa, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.98.40.40 Fax : 05.22.77.90.90	Tel : 05.22.29.33.04 Fax: 05.22.29.33.05
E-mail	mohamed.haddoubouazza@ma.pwc.com	mfraiha@kpmg.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	1999	1985
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur l'exercice 2013	AGO statuant sur l'exercice 2013

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes sociaux aux 30 juin 2012 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels sociaux.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les comptes semestriels sociaux de la SAMIR au 30 juin 2012 et 30 juin 2011, objet de notre examen limité.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes sociaux au titre des exercices 2011 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse de la SAMIR tels que audités par nos soins au titre des exercices 2011 et 2010.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes consolidés aux 30 juin 2012 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels consolidés cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente notice d'information, avec les comptes semestriels consolidés de la SAMIR au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011, objet de notre examen limité.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de la SAMIR : Comptes consolidés au titre des exercices 2011 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers consolidés cités ci-dessus et ayant fait l'objet de notre audit.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente notice d'information, avec les états financiers consolidés de la SAMIR tels que audités par nos soins au titre des exercices 2011 et 2010.

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation des commissaires aux comptes sur la situation provisoire du bilan et du compte de produits et de charges sociaux arrêtés au 30 juin 2012

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 5 337 095 467, dont un bénéfice net de MAD 188 570 246, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 21 septembre 2012

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Société la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5 148 525 221 dont un bénéfice net de MAD 434 363 162.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous informons que la Société SAMIR a procédé, au cours de l'exercice 2011, à la création des sociétés Académie Africaine de l'Energie (ACAFE), dont le capital social s'élève à KMAD 2 000, PSI Engineering, dont le capital s'élève à KMAD 1 000 et à la Société de Distribution de Carburants et Combustibles SA (SDCC) dont le capital s'élève à KMAD 10 000, détenus respectivement à hauteur de 99%, 35% et 99% par la Société SAMIR.

Le 22 mars 2012

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des émetteurs (comptes sociaux) - 30 juin 2011

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 4 955 718 987, dont un bénéfice net de MAD 241 556 929, relève de la responsabilité des organes de gestion de la Société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 22 septembre 2011

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 6 juin 2010, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la Société la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 4 714 162 059 dont un bénéfice net de MAD 835 881 318.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous vous informons que la Société SAMIR a procédé, au cours de l'exercice 2010, à la création de la filiale AFRIC BITUMES dont le capital s'élève à MAD 10 millions détenu à hauteur de 49,98% par la Société SAMIR.

Le 11 mars 2011

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe SAMIR au 30 juin 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 257 182, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 96 599.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 30 juin 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Le 21 septembre 2012

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de la Société la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date bilan, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SAMIR au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 26 mars 2012

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée du Groupe SAMIR au 30 juin 2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 137 688, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 423 579.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 30 juin 2011, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Le 29 septembre 2011

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers consolidés de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société SAMIR et de ses filiales (Groupe SAMIR) comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 783 666 dont une perte nette de KMAD 727 055.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe, ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SAMIR au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 22 avril 2011

Mohamed HADDOU-BOUAZZA

Price Waterhouse
Associé

Mostafa FRAIHA

KPMG
Associé

I-3 L'Organisme Conseil

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Atlas Capital Finance
Prénoms et nom	Tarik BRITEL
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	83, Bd Massira Al Khadra, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 0522 23 76 02 Fax : 022 23 75 97
E-mail	t.britel@atlascapital.ma

Attestation

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de la société SAMIR à travers:

- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de la SAMIR, et recueillis lors des diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note ;
- Les liasses fiscales et comptables de la SAMIR pour les trois derniers exercices clos;
- Les comptes consolidés de la SAMIR pour les trois derniers exercices clos ;
- La situation intermédiaire des états de synthèse au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 ;
- La situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SAMIR, pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ainsi que pour l'exercice en cours ;
- Les procès-verbaux des Conseils d'Administration de la SAMIR pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ainsi que pour l'exercice en cours ;
- Les rapports des Commissaires Aux Comptes de la SAMIR pour les exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- La revue limitée des Commissaires Aux Comptes de la SAMIR relative à la situation intermédiaire des comptes au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 ;
- La revue limitée des Commissaires Aux Comptes de la SAMIR relative à la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012.

Tarik BRITEL
Directeur Général Adjoint

I-4 Le Conseiller Juridique

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale	SAAÏDI HDID CONSULTANTS
Prénoms et nom	Mohamed HDID
Fonction	Associé Gérant
Adresse	4, Place Maréchal, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tél : 05.22.27.99.16 Fax : 05.22.22.10.24
E-mail	m.hdid@saaidi-consultants.com

Attestation

L'opération, objet de la présente notice d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie et de Raffinage « Samir » et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Maître Mohamed HDID
Associé Gérant

I-5 Les Responsables de l'Information et de la Communication Financière

Identité du responsable de l'information et de la communication financière

Responsable	M. Jamal BENADDOU IDRISI
Fonction	Directeur Finances & Trésorerie
Adresse	Route côtière – BP 89-101– Mohammedia
Numéro de téléphone	Tél. : 05.23.31.93.20
Numéro de fax	Fax : 05.23.32.48.40
E-mail	j.benaddouidrissi@samir.ma

II- Le programme de rachat

II-1 Cadre légal

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et amendée par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I 1429 portant promulgation de la Loi 20-05, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Janvier 2013 statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Seront soumises au vote des actionnaires convoqués en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Janvier 2013, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que complétée et amendée par le Dahir n°1-08-18 du 17 Joumada I 1429 portant promulgation de la loi n° 20-05, le décret 2-02-556, la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1er avril 2012, relative à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, et aux modalités de mise en œuvre des opérations de rachat en Bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif au programme de rachat par la Société de ses propres actions en bourse, et examiné les éléments contenus dans la notice d'information, et en vue de régulariser le marché, autorise expressément le programme de rachat par la SAMIR de ses propres actions en Bourse des valeurs arrêté par le Conseil d'Administration.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale arrête, comme suit, les modalités de rachat par la SAMIR de ses propres actions en Bourse :

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Nombre maximum d'actions à détenir	594 983 actions (5% du capital)
Somme maximum à engager	MAD 327 240 650
Délais de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 17 Janvier 2013 au 16 Juillet 2014
Prix* maximum d'achat	MAD 550 par action
Prix* minimum de vente	MAD 320 par action

**Hors frais d'achat et de vente*

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale du 9 Janvier 2013 donne tous pouvoirs sans exceptions ni réserves au Conseil d'Administration, et à toute personne désignée par lui, à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qu'il jugera opportunes.

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour en effectuer le dépôt partout où besoin sera et accomplir toutes formalités légales.

Dispositions réglementaires relatives au programme de rachat

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p. 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.
L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède. Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes. En cas d'augmentation de capital par souscription d'actions en numéraire, la société ne peut exercer par elle-même le droit préférentiel de souscription. L'assemblée générale peut décider de ne pas tenir compte de ces actions pour la détermination des droits préférentiels de souscription attachés aux autres actions; à défaut, les droits attachés aux actions possédées par la société doivent être, avant la clôture du délai de souscription, soit vendus en bourse, soit répartis entre les actionnaires au prorata des droits de chacun. »
- L'article 281 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que: « Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.
A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. Les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer ces rachats sont fixées par l'administration après avis du conseil déontologique des valeurs mobilières. »
- Le décret n° 2-10-44 du 17 rejb 1431 (30 juin 2010) modifiant et complétant le décret n°2-02-556 du 24 février 2003 fixant les formes et les conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

- Les dispositions de la Circulaire du CDVM, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, relatives aux modalités d'intervention sur le marché boursier à l'occasion de la mise en œuvre d'un programme de rachat en vue de régulariser le cours et à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Il est recommandé également que cette information soit incluse dans le rapport annuel.

II-2 Objectifs du programme

Le Conseil d'Administration souhaite relancer un programme de rachat par la SAMIR de ses propres actions, afin d'intervenir en contre tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Cet objectif de régulariser le cours de l'action SAMIR sur le marché boursier sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement de ce dernier.

II-3 Caractéristiques du programme

Titre concerné	SAMIR (code ISIN : MA 0000010803)
Nombre maximum d'actions à détenir	594 983 actions (5% du capital)
Somme maximum à engager	MAD 327 240 650
Délais de l'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 17 Janvier 2013 au 16 Juillet 2014
Prix* maximum d'achat	MAD 550 par action
Prix* minimum de vente	MAD 320 par action

**Hors frais d'achat et de vente*

Conformément à l'article 279 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05, la valeur de l'ensemble des actions SAMIR détenues par la société, ne pourrait être supérieure au montant des réserves de la société autres que la réserve légale.

Au 30 juin 2012, SAMIR dispose de réserves hors celle légale de MAD 3,8 milliards.

En millions de dirhams	30-juin-12
Réserve d'investissement libéré	1 026
Réserve extraordinaire	0
RAN	629
Prime liée au capital	758
Autres réserves	1 422
Réserves autres que la réserve légale	3 835

Source : SAMIR.

Dans tous les cas, la valeur des actions propres détenues par la société ne peut, à aucun moment, être supérieure ni au montant des réserves facultatives ni au maximum autorisé par l'Assemblée Générale pour le programme de rachat, objet de la présente notice d'information.

Toutefois, dans le cas où SAMIR procéderait, pendant la durée du présent programme de rachat, à la mise en distribution, voire la réduction de ses réserves autres que la réserve légale à un montant inférieur au montant autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Janvier 2013, elle ne pourrait acquérir ses propres actions pour un montant dépassant lesdites réserves.

Par ailleurs, il est à préciser que, conformément à l'article 333 de la loi 17-95 précitée, ne seront pas disponibles, pour une éventuelle mise en distribution par l'Assemblée Générale, les réserves correspondant à la détention d'actions propres.

II-4 Financement du programme

La SAMIR prévoit d'assurer le financement du présent programme de rachat d'actions (à un montant maximum de MAD 327 240 650) par le recours au concours bancaire aux conditions prévalant sur le marché et par la mobilisation de sa trésorerie disponible¹ qui s'établit à MAD 152 millions au 30 juin 2012. Notons que la trésorerie au passif au 30 juin 2012 s'élève à MAD 12 346 millions, et que le niveau d'endettement actuel de la SAMIR lui permet de recourir aux concours bancaires pour financer son programme.

II-5 Modalités de réalisation du programme

Les achats et les cessions des actions SAMIR seront effectués à tout moment sur le Marché Central de la Bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, dans les limites de la fourchette autorisée par l'Assemblée Générale du 9 Janvier 2013.

¹ Equivalent à la trésorerie à l'actif du bilan dans les états financiers sociaux à fin juin 2012

Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux desdites opérations sur capital.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, la SAMIR envisage d'intervenir en contre-tendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de Atlas Capital Bourse (ci-après le Mandataire) représentée par Monsieur Amine El Jirari, selon le mandat de gestion confié par la SAMIR (ci-après le Mandant), représentée par Monsieur Mohamed Jamal Ba-Amer et ratifié en date du 7 décembre 2012.

Dans le cadre du programme de rachat, le Mandataire est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat ou à la vente des actions SAMIR sous réserve notamment :

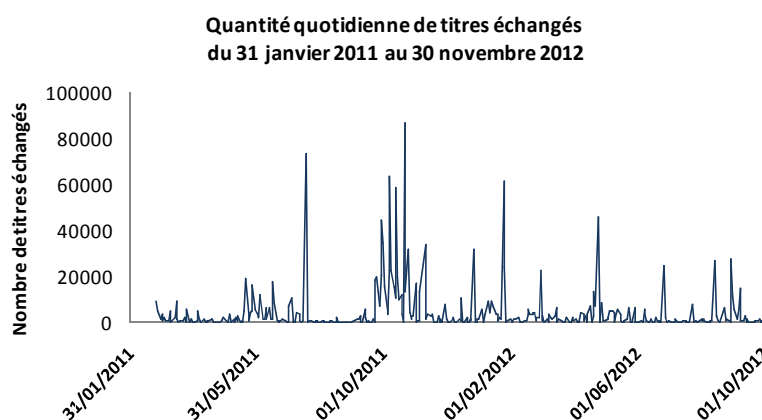
- Du respect des fourchettes légales et réglementaires;
- Du respect des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 Janvier 2013;
- Du respect de l'article 279 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 ;
- Et, du respect des dispositions de la Circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012.

Atlas Capital Bourse s'engage à réaliser le programme de rachat avec toutes les diligences nécessaires.

Ainsi, il est tenu, notamment :

- d'établir et de transmettre au Mandant un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat;
- d'établir et de transmettre au Mandant, sur une base mensuelle, une analyse du marché des actions SAMIR, de manière à permettre au Mandant d'apprécier la régularisation dudit marché ;
- de respecter scrupuleusement les dispositions légales et réglementaires applicables en la matière;
- d'informer le Mandant de tous les amendements, modifications ou compléments apportés aux dispositions légales et réglementaires applicables en la matière.

II-5-1 Evolution de la liquidité



Source : Bourse de Casablanca.

Sur la période du 31 janvier 2011 au 30 novembre 2012, 1 687 914 actions SAMIR ont été échangées, pour un volume global de MAD 1 135,4 millions au cours moyen pondéré de MAD 671.

Sur la période, la moyenne quotidienne des volumes traités s'établit à MAD 2,45 millions, soit 3 646 actions négociées par session.

Au cours de cette période, le volume maximum enregistré par le titre SAMIR, par séance sur le marché central a été de MAD 62,7 millions enregistré le 28/09/2011 et représentant 5,6% de la volumétrie globale de la période d'observation. Ce volume maximum concerne 86 588 titres SAMIR échangés pour un cours moyen de MAD 724.

Le nombre de jours de bourse durant la période d'analyse est de 463 jours. Le taux de cotation sur cette période d'observation de l'action SAMIR ressort à 100%.

II-5-2 Evolution du cours et de la volatilité

a) Evolution du cours

Minima, maxima et cours moyen pondéré du titre SAMIR sur la période du 31 janvier 2011 au 30 novembre 2012

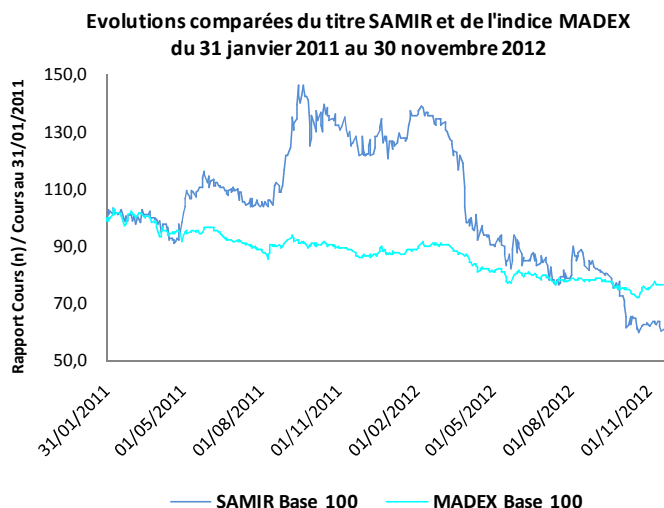
Période	CMP	Minima de clôture	Maxima de clôture
1 mois	349	344	367
3 mois	385	344	470
6 mois	452	344	516
9 mois	508	344	767
12 mois	596	344	798
Depuis le début du précédent programme de rachat (soit du 31 janvier 2011 au 30 novembre 2012)	671	344	840

Source: Atlas Capital.

Le cours moyen pondéré à l'achat et à la vente des actions SAMIR est en nette baisse depuis le début de l'année 2012. Sur les trois derniers mois, le cours moyen pondéré ressort à MAD 385 contre MAD 596 sur une année glissante, soit une baisse relative de 41%.

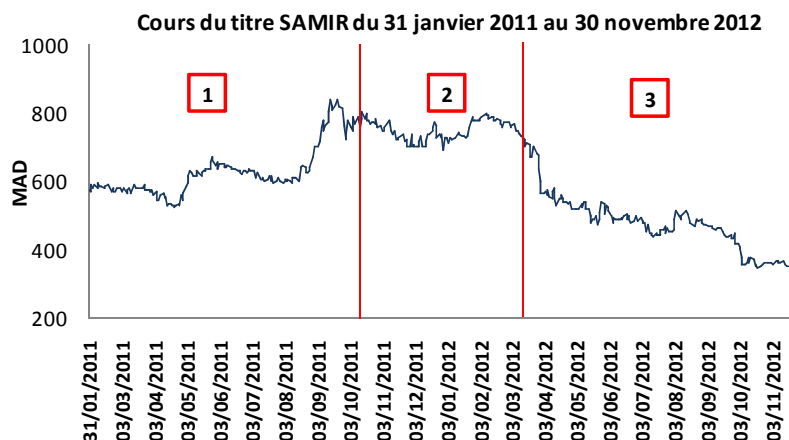
Depuis le début du précédent programme, le cours de l'action SAMIR a évolué dans une fourchette avec un maximum de MAD 840 et un minimum de MAD 344, soit un écart relatif de MAD 496.

Ci-après les évolutions comparées du titre SAMIR à l'indice MADEX, sur la période du 31 janvier 2011 au 30 novembre 2012.



Source : Bourse de Casablanca.

Au terme de la période, le titre SAMIR a enregistré une baisse de 39%, par rapport au cours du 31 janvier 2011. Sur la même période, l'indice MADEX enregistre une baisse de 23%.



Source : Bourse de Casablanca.

Notons que l'évolution du titre SAMIR a été marquée par trois principales phases :

- Une phase d'ascension caractérisée par une forte volatilité, étalée du 31 janvier au 20 septembre 2011, au terme de laquelle la valeur gagne près de 46,1% à MAD 840 ;
- Une étape de flottement au terme de laquelle le titre recule de 16,4% à MAD 702 au 6 décembre 2011, suivie d'un mouvement de reprise allant jusqu'au 9 février 2012 à MAD 795 (+13,2%) ;
- Et, une période de recul, pendant laquelle le titre enregistre une baisse de 56% à MAD 350 au 30 novembre 2012.

b) Evolution de la volatilité

Volatilités comparées du titre SAMIR, du MASI, du MADEX et du secteur P&G

Volatilité	Données indicielles			Données SAMIR	
	MADEX	MASI	SECTEUR Pétrole & Gaz	Volatilité	Volatilité relative MADEX
1 mois	9,4%	9,3%	11,6%	24,2%	45,5%
3 mois	11,4%	11,2%	19,9%	34,7%	98,1%
6 mois	10,7%	10,5%	24,7%	37,7%	77,9%
9 mois	10,8%	10,5%	28,0%	40,1%	110,7%
12 mois	10,8%	10,5%	27,0%	37,9%	120,9%

Source: Atlas Capital et Bourse de Casablanca.

La volatilité historique du titre SAMIR retracée dans le tableau ci-dessus, traduit des fluctuations plus importantes que celles de ses indices de référence. En effet, entre le 1er décembre 2011 et le 30 novembre 2012, elle se situe à 37,9% pour SAMIR contre 10,5% pour le MASI, 10,8% pour le MADEX et 27,0% pour l'indice sectoriel (Pétrole & Gaz).

La volatilité historique sur 3 mois glissants ressort à 34,7% pour SAMIR, comparativement à 11,2% pour l'indicateur de toutes les valeurs cotées, à 11,4% pour l'indice des valeurs du continu et à 19,9% pour l'indice sectoriel.

Notons que la volatilité historique est obtenue par l'écart-type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique), multiplié par la racine carrée du nombre de jours considérés.

La volatilité relative au MADEX est la covariance des variations quotidiennes du cours de l'action et de l'indice MADEX rapportée à la variance des variations quotidiennes de l'indice MADEX.

II-5-3 Interprétation de la fourchette par la méthode des écarts relatifs

Avec un prix maximum de vente de MAD 550 et un prix minimum d'achat de MAD 320, l'écart relatif ressort à 71,88%.

Cet écart s'inscrit dans l'intervalle des écarts observés pour les programmes de rachat récemment initiés, lesquels sont compris entre 34% et 77%.

L'écart relatif est l'écart entre le prix maximum d'achat et le prix minimum de vente rapporté au prix minimum de vente.

Emetteur	Date de démarrage	Date d'échéance	Prix maximum d'achat	Prix minimum de vente	Ecart relatif
BMCI	21/05/2012	20/05/2013	1040	690	51%
IAM	07/05/2012	24/10/2013	188	106	77%
SALAFIN	13/03/2012	12/09/2013	800	500	60%
ATLANTA	02/02/2012	02/08/2013	95	65	46%
ADDOHA	07/09/2011	06/03/2013	160	100	60%
SOTHEMA	13/01/2011	12/07/2012	1350	850	59%
ADI	09/11/2010	08/05/2012	1000	650	54%
SNEP	01/09/2010	29/02/2012	600	380	58%
LABEL VIE	04/08/2010	04/02/2010	1500	1120	34%
AUTO HALL	06/07/2010	05/01/2010	130	80	63%

Source : CDVM.

II-5-4 Tracking du cours du titre SAMIR

Evolution du minima, maxima et cours moyen pondéré de l'action SAMIR

Séance	CMP	Plus bas*	Plus haut*	Quantité moyenne échangée**	Taux de cotation
2011					
Février	578	570	594	1 926	100%
Mars	578	563	590	944	100%
Avril	548	525	569	1 994	100%
Mai	634	586	669	4 551	100%
Juin	634	621	651	4 900	100%
Juillet	608	597	633	366	100%
Août	668	596	701	2 463	100%
Septembre	785	700	840	23 883	100%
Octobre	784	748	802	4 602	100%
Novembre	741	700	778	1 650	100%
Décembre	716	694	775	7 934	100%
2012					
Janvier	764	712	790	1 709	100%
Février	783	760	798	2 654	100%
Mars	623	564	767	4 509	100%
Avril	550	520	580	2 464	100%
Mai	507	474	540	1 084	100%
Juin	504	480	515	1 935	100%
Juillet	450	440	496	2 293	100%
Août	496	460	516	3 786	100%
Septembre	439	419	470	1 092	100%
Octobre	368	345	419	1 998	100%
Novembre	349	344	367	623	100%

* sur la base du cours de clôture

** Titres échangés sur le marché central

Source: Atlas Capital.

De février 2011 à novembre 2012, les quantités moyennes/jour transigées sur le titre SAMIR oscillent entre un minimum de 366 titres échangés au cours du mois juillet 2011 à un CMP mensuel de MAD 608 et un maximum de 23 883 titres échangés durant le mois de septembre 2011 à un CMP mensuel de MAD 785.

II-6 Incidence du programme sur la situation financière de la SAMIR

L'intention de la SAMIR n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus ou moins-values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres. En faisant l'hypothèse que la SAMIR acquière tous les titres visés par le programme au prix maximum de MAD 550 et les revende tous au prix minimum de MAD 320, la moins-value dégagée à chaque achat et vente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessus serait égale à MAD 136,846 millions.

II-7 Programmes de rachat précédents

II-7-1 Programme de rachat 2011-2012

Conformément au souhait émis par le Conseil d'Administration tenu le 30 juin 2010, et après approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2011, la Samir a été autorisée à procéder à un programme de rachat de ses propres actions dans une optique de régularisation du cours de l'action sur le marché boursier.

Les caractéristiques dudit programme se résument comme suit :

Titres concernés	Actions Samir
Prix minimum de vente	MAD 550 par action
Prix maximum d'achat	MAD 880 par action
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximale à engager	MAD 523 585 040
Délai d'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	du 31 janvier 2011 au 31 juillet 2012

A fin novembre 2012, la SAMIR détient, au titre de son programme de rachat, 158 141 actions.

II-7-2 Programme de rachat 2009-2010

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2009 a autorisé les dirigeants de la Samir à régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Titres concernés	Actions Samir	
Période du 23 mars 2009 au 31 mars 2009	Prix minimum de vente	MAD 650 par action
	Prix maximum d'achat et de vente	MAD 1 000 par action
Période du 1^{er} avril 2009 au 23 septembre 2010	Prix minimum d'achat et de vente	MAD 650 par action
	Prix maximum d'achat et de vente	MAD 1 000 par action
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital	

Somme maximale à engager	MAD 594 983 000
Délai d'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	du 23 mars 2009 au 23 septembre 2010

II-7-3 Avenant du programme de rachat 2009-2010

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2010, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi n° 20-05, a autorisé expressément le Conseil d'Administration à procéder à la modification des références de prix minimum d'achat et de vente et prix maximum d'achat et de vente tels que publiés le 17 février 2009.

Titres concernés	Actions Samir
Prix minimum de vente	MAD 550 par action
Prix maximum d'achat	MAD 880 par action
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5% du capital
Somme maximale à engager	MAD 523 585 040
Délai d'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	Du 23 mars 2009 au 23 septembre 2010

II-7-4 Programme de rachat 2005-2006

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2005 a autorisé les dirigeants de la Samir à régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Titres concernés	Actions Samir
Prix minimum d'achat et de vente	MAD 300
Prix maximum d'achat et de vente	MAD 500
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5 % du capital
Somme maximale à engager	MAD 297 491 500
Délai d'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	du 25 avril 2005 au 25 octobre 2006

Ce programme a été marqué par une intervention unique consistant en la vente en juin 2005 de 30 000 titres à MAD 425 par action.

II-7-5 Programme de rachat 2003-2004

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2003 a donné la possibilité aux dirigeants de la Samir de régulariser le cours de l'action, en fixant les modalités de ce programme de rachat comme suit :

Titres concernés	Actions Samir
Prix minimum d'achat et de vente	MAD 300
Prix maximum d'achat et de vente	MAD 500
Nombre maximum d'actions à acquérir	594 983 actions, soit 5 % du capital
Somme maximale à engager	MAD 297 491 500
Délai d'autorisation	18 mois
Calendrier du programme	du 13 juin 2003 au 13 décembre 2004

Durant la première moitié du programme, la Samir opère deux achats :

- en février 2004, elle acquiert en propre 3 200 actions à un Cours Moyen Pondéré (CMP) de MAD 295,3;
- en mars 2004, elle acquiert en propre 5 800 actions à un CMP de MAD 305.

Du fait de la tendance à la baisse observée durant le mois d'octobre 2004, la Samir opère deux achats successifs :

- en octobre 2004, elle acquiert en propre 3 500 actions à un CMP de MAD 295,71 ;
- en novembre 2004, elle acquiert en propre 17 500 actions à un CMP de MAD 334,84.

II-8 Traitements comptable et fiscal

II-8-1 Traitement comptable

Les actions acquises dans le cadre du programme de rachat seront considérées comme des titres et valeurs de placement et seront comptabilisées à leur prix d'achat hors frais d'acquisition. Les plus ou moins-values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultat et le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier au 31 décembre et les moins-values latentes seront constatées en tant que provisions.

II-8-2 Régime fiscal

a) Régime fiscal applicable aux profits de cession

Le rachat par la SAMIR de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins-values.

Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

b) Régime fiscal applicable aux dividendes

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.



III- Présentation de la SAMIR

III-1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (Samir S.A.)
Siège social	Route côtière-Mohammedia - BP 89-101, Mohammedia
Numéros de téléphone et de télécopie	(212) 05 23 32 74 80 (212) 05 23 31 29 54
Site Internet	www.samir.ma
Adresse électronique	infosamir@samir.ma
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration régie par les dispositions de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes promulguée par la loi 20-05 du 23 mai 2008
Date de constitution	1 ^{er} janvier 1959
Date d'introduction en bourse	19 mars 1996
Durée de vie	99 ans
Numéro du RC	Mohammedia 91
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	<p>Conformément à l'article 4 des statuts de la Samir, la société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le raffinage du pétrole brut, l'industrie de transformation des dérivés du pétrole et d'une façon générale, toutes activités relevant de l'industrie pétrolière destinées à satisfaire en priorité les besoins intérieurs du marché marocain, ainsi que toutes les opérations commerciales d'importation, exportation, admission temporaire ou autres, liées directement ou indirectement au raffinage et opérations prévues ci dessus ; ▪ Le forage et tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation des gisements pétroliers ; ▪ L'emplissage et la distribution des gaz liquéfiés ; ▪ La vente ex raffinerie, la distribution des produits finis obtenus tels que définis ci dessus et la vente des sous-produits de raffinage ainsi que l'exportation du surplus des produits ; ▪ La fabrication, l'achat, la vente ferme ou à la commission, l'importation et l'exportation, la consignation et le commerce en général de toutes matières denrées, produits finis ou semis finis, objets et marchandises diverses ; ▪ La conservation, le magasinage et l'entrepôt de tous produits et matières ; ▪ La représentation de toutes fabriques, usines et maisons de commerce.

Capital social au 30/06/2012	MAD 1 189 966 500 composé de 11 899 665 actions d'une valeur nominale de MAD 100, toutes de même catégorie
Documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Samir
Régime fiscal applicable à la Samir	La Samir est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés et à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux normal.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de 1 ^{ère} instance de Mohammedia
Liste des textes législatifs applicables à la Samir	<p>De par sa forme juridique, la société Samir S.A. est régie par le droit marocain et la loi n° 17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n° 20-05.</p> <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01, la loi 36-05 et la loi n° 44-06 ; ▪ le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01) ; ▪ le Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02); ▪ le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ le règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n° 1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n° 1268-08 du 7 juillet 2008 ; ▪ le règlement général du CDVM approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 822-08 du 14 avril 2008 ; ▪ le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain. <p>De par son activité, la société est régie par les dispositions légales et réglementaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 1546-07 du 3 août 2007 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers, tel que modifié et complété par l'arrêté de la ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et

de l'environnement n° 2181-08 du 13 hija 1429 (12 décembre 2008) ;

- le code des hydrocarbures notamment la loi n° 21-90 du 1^{er} avril 1992, modifiée par la loi n° 27-99 du 15 février 2000 et le décret d'application du 3 novembre 1993 et complété par le décret du 16 mars 2000 ;
- les dispositions du Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux ;
- les dispositions du Dahir portant loi du n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur le stockage et la distribution des hydrocarbures, tel qu'il a été modifié ou complété par le dahir n° 1-95-141 portant loi n° 4-95 du 4 août 1995 ;
- la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relative aux stocks de sécurité ;
- le Dahir n°1-95-154 du 16 août 1995 portant promulgation de la loi n° 10-95 sur l'eau ;
- le Dahir du 25 juillet 1969 relatif à la défense et à la restauration des sols ;
- la loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement ;
- la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement ;
- la loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air ;
- la loi n° 28-00 datée du 7 décembre 2006 relative à la gestion des déchets et à leur élimination.

III-2 Activité et Organisation

III-2-1 Historique

Depuis sa création, la Samir a pour objet de satisfaire la demande de l'ensemble du marché marocain en hydrocarbures raffinés.

Les événements marquants de l'histoire de la Samir se présentent de la manière suivante :

1959	Participations Industrielles entre l'Etat marocain (représenté par le BEPI) et l'office italien des hydrocarbures (ENI) en joint venture avec la compagnie AGIP, aboutissant à la construction de la première unité de distillation de pétrole brut à Mohammedia d'une capacité de 1,25 millions de tonnes par an.
1961	Début de l'activité de la raffinerie.
1972	Extension de la capacité de l'unité de distillation de Mohammedia d'une capacité additionnelle d'un million de tonnes par an.
1973	Suite au choc pétrolier, l'Etat marocain décide de racheter l'ensemble des parts de la Samir afin de pouvoir contrôler au mieux la hausse des prix internationaux.
1978	Seconde expansion de l'unité de distillation de Mohammedia d'une capacité additionnelle de 4 millions de tonnes par an.
1984	Construction d'une unité de raffinage d'huiles de base.

1996	Introduction en bourse à travers la cession de 25% du capital.
1997	Transfert de 60,9% du capital au groupe Corral.
1998	Rachat de la part encore détenue par l'Etat, soit 6,77%, par le groupe Corral.
1999	Fusion absorption de la SCP (Société Chérifienne des Pétroles) par la Samir.
2002	Création de Somirgy en partenariat avec Oismine Group. Sinistre causé par les inondations ayant affecté la ville de Mohammedia et entraînant un ralentissement de certaines activités.
2003	Lancement des travaux de réhabilitation de la raffinerie de Mohammedia.
2004	Signature de la convention d'investissement entre la Samir et l'Etat marocain, portant sur le projet de modernisation des installations de raffinage.
2005	Cession de la part détenue dans Somirgy, soit 40,0%, à Somepi. Démarrage des travaux de modernisation de la raffinerie (projet Upgrade).
2006	Démarrage de la construction de la nouvelle centrale électrique de cogénération. Cession de la filiale SDBP. Signature du contrat de prêt pour le financement du projet de modernisation.
2007	Réception des équipements-clés du projet Upgrade sur le site de construction. Participation de la Samir à la création de Oil Spill Response Company (OSPREC) à hauteur de 10% du capital. OSPREC est une société destinée à assurer une réaction rapide en cas de pollution par les hydrocarbures.
2008	Signature de la convention d'assistance technique avec Shell Global Solutions. Emission d'un emprunt obligataire pour un montant global de 800 millions de dirhams.
2009	Conversion de la raffinerie de Sidi Kacem en une unité de stockage. Démarrage de la centrale de cogénération de 40 MW. Démarrage de la production locale du Gasoil 50ppm. Mise en service des unités de la phase 1 du projet de modernisation.
2010	Démarrage de l'ensemble des unités du projet de modernisation (Hydrocracking). Signature, avec la société Turque TEKFEN, d'un contrat de construction de l'unité de distillation Topping 4.
2011	Démarrage de la nouvelle unité de production des bitumes.
2012	Extension du projet de construction de l'unité de distillation Topping 4, par l'intégration de l'unité Merox Kérozène et la rénovation des installations GPL.

III-2-2 Métiers de la SAMIR

La Samir intervient principalement sur le métier du raffinage par le biais duquel elle produit et distribue des produits raffinés. La Samir a provisoirement cessé son activité d'exploration pétrolière. Par ailleurs, la société opère également dans le domaine de l'emballage et de la distribution de GPL.

a) Activité Raffinage

La Samir possède et exploite l'unique raffinerie de pétrole brut au Maroc à Mohammedia. Jusqu'à janvier 2009, la Samir disposait d'une raffinerie à Sidi Kacem qui a été convertie en site de stockage. De ce fait, la Samir est le principal fournisseur de produits raffinés au niveau national.

L'activité de raffinage se décline en 4 métiers ayant trait à la production et à la distribution :

- L'approvisionnement.
- Le raffinage.
- Le stockage des produits finis.
- La distribution.

L'approvisionnement

L'approvisionnement en brut de la raffinerie se fait à partir du port de Mohammedia vers les bacs de stockage de brut de la raffinerie via deux lignes 36 ou 30 pouces, la capacité totale de stockage du brut de la raffinerie étant de l'ordre d'environ 0,9 millions de m³.

Le raffinage

La configuration actuelle de la raffinerie de Mohammedia, principal centre d'activité de la Samir, est une configuration complexe de type Hydrocracking disposant d'une capacité de traitement de 36 000 barils par jour pour l'unité d'hydrocraquage et d'une capacité totale de raffinage de 6,25 millions de tonnes par an (10 millions de tonnes à terme en juillet 2012). La capacité de débit de la raffinerie de Mohammedia est de plus de 130 000 barils par jour.

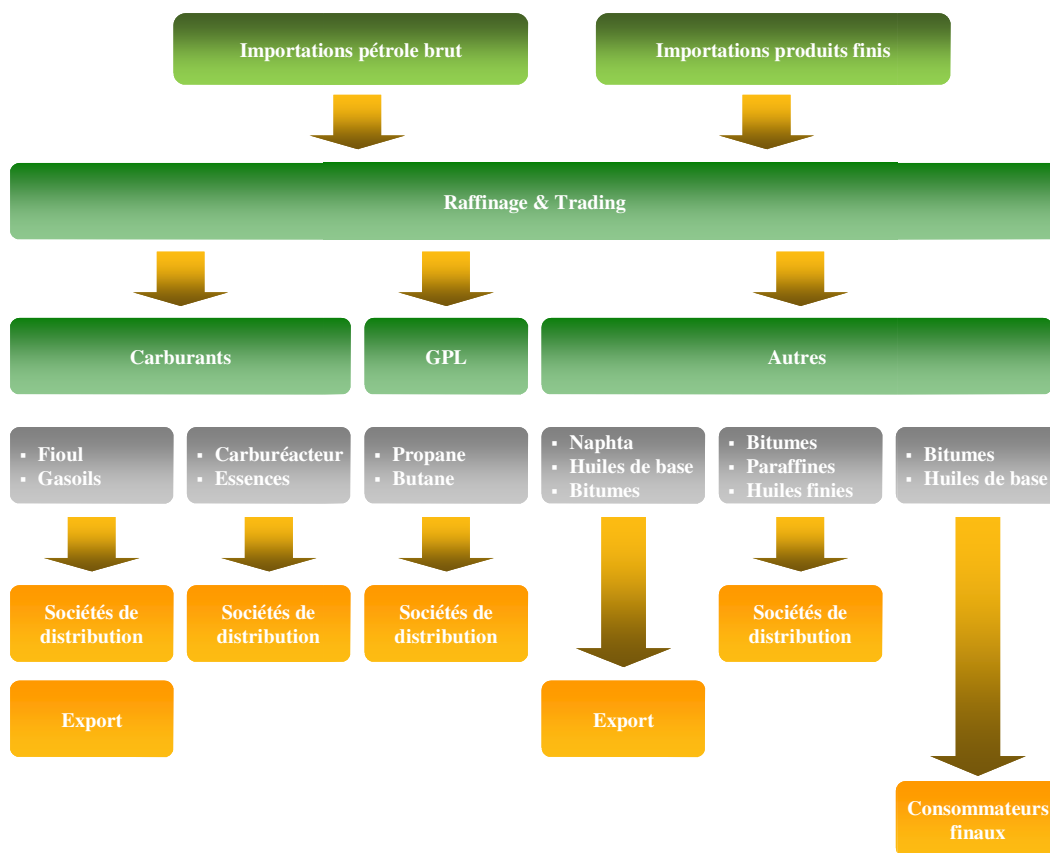
Ce complexe permet de transformer le fioul industriel en produits pétroliers de qualité supérieure, notamment en diesel et en Jet à très basse teneur en soufre (moins de 10ppm), conformes aux normes européennes EURO 5. Il contribue également à l'amélioration de la qualité de l'essence.

La raffinerie de Mohammedia dispose de plusieurs installations dont les principales sont :

- des unités de fabrication des Grands Produits ;
- un complexe de fabrication des Huiles, Bitumes & Paraffines ;
- une unité d'hydrocraquage ;
- une unité d'hydrotraitement ;
- des installations off site comprenant:
 - ✓ un parc de stockage de brut, de produits finis et semi-finis ;
 - ✓ une centrale pour la production et la distribution des utilités (électricité, vapeur, air comprimé, etc.) ;
 - ✓ des équipements de traitement des eaux résiduaires ;
 - ✓ une unité d'osmose inverse.

L'activité de la raffinerie de Mohammedia se présente de la manière suivante :

Schéma de l'activité de la raffinerie de Mohammedia



Source : Samir

a) Le stockage des produits finis

Les produits issus des différents processus de raffinage sont ensuite stockés dans des citernes in situ. La Samir dispose à cet effet d'une capacité de stockage globale de 1,2 millions de m³ destinée aux produits finis et semi-finis (produits raffinés).

b) La distribution

La distribution des produits finis par la Samir vers les clients se fait selon deux modes :

- **Expédition par pipeline et caboteurs:** Les expéditions par pipe représentent environ 52,0% de la totalité, elles se font par l'intermédiaire d'un réseau de pipes vers les dépôts avoisinants. Les opérations d'importation et exportation de produits pétroliers se font principalement par l'intermédiaire des pipes 30, 24 et 14 pouces qui relient la raffinerie au port de Mohammedia ;
- **Expédition par camion citerne et wagon :** Les expéditions par camion citerne et wagon représentent environ 48,0% des expéditions totales. La raffinerie livre en moyenne environ 400 camions citernes par jour pour les différents produits pétroliers à partir d'un ensemble d'îlots de chargement.

c) Exploration et production

Exploration

Dans un souci de recentrage sur son cœur de métier, et suite à des résultats mitigés, l'activité d'exploration est actuellement volontairement mise en veille par la Samir depuis 2006.

Production

La Samir a historiquement été engagée sur l'activité de production de pétrole brut et de gaz naturel, cependant sur de faibles proportions. Depuis 2010, cette activité de production est à l'arrêt.

III-2-3 Appartenance à un groupe

La Samir est une filiale à 67,27% de Corral Morocco Holding AB, société de droit suédois, affiliée au groupe Corral Petroleum appartenant à Cheikh Mohammed Hussein Al Amoudi.

Corral Petroleum a été créée en 1994 en tant que société holding pour la raffinerie Preem en Suède. Avec une activité englobant la production, le raffinage, la distribution et l'exportation de produits pétroliers et gaziers, Preem est considérée comme l'un des acteurs majeurs du secteur pétrolier suédois.

Le groupe Corral dispose également d'intérêts dans les secteurs du raffinage et de production de produits pétroliers et gaziers au Moyen Orient (Liban, Arabie Saoudite) et au Maroc (avec la Samir).

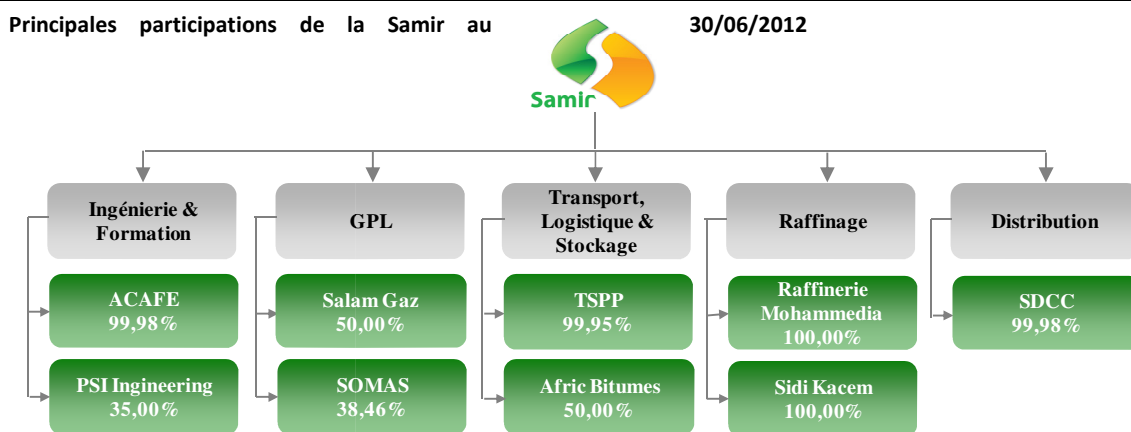
Cheikh Mohammed Hussein Al Amoudi est également le principal actionnaire de Midroc, un groupe multisectoriel présent au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et aux Etats-Unis.

Midroc se déploie sur un large spectre de métiers aussi divers que le conseil et l'ingénierie, la construction, la production, le management de sites de production et leur maintenance, les industries pétrolières, le tourisme, le transport, l'agro-industrie, les communications, le commerce et les opérations d'investissement.

III-2-4 Filiales de la SAMIR

a) Organigramme juridique

Les principales participations de la Samir au 30 juin 2012, se présentent de la manière suivante :



Source : Samir

La Samir détient des participations majoritaires au capital de :

- deux sociétés opérant dans le secteur du GPL : SOMAS et Salam Gaz. Ces deux sociétés ont intégré le portefeuille de participations de la Samir à l'issue de la fusion avec la SCP ;
- deux sociétés opérant dans le secteur du transport, logistique et stockage: TSPP et Afric Bitumes.

La Samir dispose également de participations dans des sociétés opérant dans d'autres secteurs d'activité tels que le commercial, l'ingénierie, et les infrastructures.

b) Présentations des filiales de la Samir

• Salam Gaz

Dénomination sociale	Salam Gaz
Siège Social	Route Nationale n°1 – Aïn Rouz - Skhirat
Date de création	1991
Date d'acquisition par la Samir	1999
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Réception du GPL vrac, logistique, stockage et empiilage
Capital social au 30.06.2012	MAD 150 000 000
Valeur nominale des titres	MAD 100,0
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 50 % Afriquia Gaz : 20 % Total Maroc : 20 % Ziz : 10 %

Source : Samir

Salam Gaz est une société anonyme au capital social de MAD 150 millions et détenue à hauteur de 50% par la Samir. La société Salam Gaz a été constituée en 1991 par la Société Chérifienne des Pétroles (SCP) et la société SODIPI dans le but de construire et d'exploiter en commun les centres emplisseurs de Skhirat et Larache.

Dans le cadre de son développement, Salam Gaz a acquis, en 1999, les actifs GPL de la SCP (9 centres emplisseurs, un terminal de réception et les moyens de transport) et ouvert son capital à des clients partenaires, tout en portant son capital à MAD 150 millions.

Le champ d'activité de Salam Gaz se structure autour de 3 métiers :

- la logistique dans le domaine des Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) à savoir les opérations de réception, stockage et transport de GPL ;
- l'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- l'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Dans le cadre de son exploitation, la société dispose de 12 centres emplisseurs déployés sur le territoire national et d'une capacité d'emplissage totale atteignant les 533 874 tonnes de GPL par an. Par ailleurs, la société possède également un terminal de réception de butane à Nador Béni-Ansar.

Salam Gaz jouit d'une position de leader sur le marché national de l'emplissage du GPL avec une part de marché estimée à 29,6% du marché national.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de Salam Gaz se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (MAD millions)	2010	2011
Capital social	150	150
Fonds propres	420	446
Dette financière	275	291
Chiffre d'affaires	3 837	4 866
Résultat net	129	136
Dividendes versés à SAMIR	45	55

Source : Samir

- **Société Marocaine de Stockage (SOMAS)**

Dénomination sociale	Société Marocaine de Stockage
Siège Social	Lotissement des pétroliers - Oued Maleh – Mohammédia
Date de création	1974
Date d'acquisition par la Samir	1999
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Etude, réalisation et gestion de stockage des produits pétroliers et notamment de GPL
Capital social au 30.06.2012	MAD 60 000 000
Valeur nominale des titres	MAD 100
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 38,46 % Akwa Group : 20% Vivo Energy : 12 % Total Maroc : 6 % Petrom : 6 % CMH : 6 % Omnium de Stockage : 6 % Ziz : 5,54 %

Source : Samir

Créée en 1974 et privatisée en 1996, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL notamment Akwa Group, maison mère des sociétés de distribution Afriquia Gaz et Afriquia SMDC, Vivo Energy et Total Maroc, filiales des sociétés multinationales Shell et Total, les sociétés marocaines de distribution de produits pétroliers CMH, Ziz et Petrom.

La société a pour activité le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes.

Au titre de l'exercice 2011, SOMAS a réceptionné et livré 1 260 KTM². Elle dispose d'une capacité de stockage totale de 115 000 TM en cours d'extension pour 180 000 TM.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de SOMAS est présentée dans le tableau suivant :

Extrait des derniers états de synthèse (MAD millions)	2010	2011
Capital social	60	60
Fonds propres	225	262
Dette financière	-	30
Chiffre d'affaires	157	174
Résultat net	87	87
Dividendes versé à SAMIR	15	19

Source : Samir

² Milliers de Tonnes Métriques

- **Afric Bitumes**

Dénomination sociale	AFRIC BITUMES
Siège Social	Complexe Skhirat, angle avenue Hassan II et route de la plage - Skhirat
Date de création	2010
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Commercialisation, stockage des produits bitumineux et construction et exploitation des dépôts de bitumes
Capital social au 30.06.2012	MAD 10 000 000
Valeur nominale des titres	MAD 100
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 50 % Delta Holding : 25 % HF International : 25 %

Source : Samir

La société Afric Bitumes a été créée en juin 2010, dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe Delta Holding. L'objectif de la société est de saisir des opportunités à l'échelle africaine avec des bonnes marges, construire des dépôts régionaux, notamment dans la Zone Ouest Africaine et développer une offre compétitive CIF de bitumes grâce à une plateforme d'export, un bateau et des dépôts régionaux en dehors du Maroc.

La société a un capital social de MAD 10 millions, détenu par la Samir à hauteur de 50%. Elle a pour principale activité l'import et l'export des bitumes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers d'Afric Bitumes est présentée dans le tableau suivant :

Extrait des derniers états de synthèse (MAD millions)	2010	2011
Capital social	10	10
Fonds propres	10	20
Dette financière	-	-
Chiffre d'affaires	-	286
Résultat net	-	10

Source : Samir

- **Société de Transport et de Stockage des Produits Pétroliers (TSPP)**

Dénomination sociale	Société de Transport et de Stockage des Produits Pétroliers
Siège Social	C/o Samir, route côtière - Mohammedia
Date de création	2007
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Transport et stockage de produits pétroliers, construction, exploitation et entretien des dépôts d'hydrocarbures
Capital social au 30.06.2012	MAD 5 000 000
Valeur nominale des titres	MAD 100
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 99%

Source : Samir

TSPP est une société anonyme au capital social de MAD 5 millions, filiale de la Samir à 99%.

En mai 2012, le capital de la société a été augmenté de MAD 4 millions par incorporation de réserves. Après décision de l'AGE, une seconde augmentation de capital est prévue d'un montant de MAD 5 millions par apport en numéraire.

La société TSPP a pour activité le transport des GPL et des produits pétroliers. Actuellement, elle assure le transport du soufre de la raffinerie de Mohammedia vers l'OCP.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de TSPP est présentée dans le tableau suivant :

Extrait des derniers états de synthèse (MAD millions)	2010	2011
Capital social	1	1
Fonds propres	3	5
Dette financière	-	0
Chiffre d'affaires	18	28
Résultat net	1	3

Source : Samir

c) Autres filiales

- **Société de Distribution des Carburants et Combustibles (SDCC)**

Les principales informations relatives à la SDCC se présentent comme suit :

Dénomination sociale	Société de Distribution des Carburants et Combustibles
Siège Social	Route n° 11 c/o Samir - Mohammedia
Date de création	2011
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Distribution de produits pétroliers et énergétiques
Capital social au 30.06.2012	MAD 10 000 000
Valeur nominale des titres	MAD 100
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 99,98 %

Source : Samir

- **Psi Engineering**

Les principales informations relatives à la société PSI Engineering se présentent comme suit :

Dénomination sociale	PSI Engineering
Siège Social	Zone industrielle sud ouest lot 21-1 ^{er} étage - Mohammedia
Date de création	2011
Forme juridique	Société Anonyme
Domaine d'activité	Ingénierie
Capital social au 30.06.2012	MAD 1 000 000

Valeur nominale des titres	MAD 100
Structure du capital et des droits de vote au 30.06.2012	Samir : 35 % Pegasus : 65 %

Source : Samir

- **L'Académie Africaine de l'Energie (ACAFE)**

Créée par la Samir, sous l'égide de l'Association des Raffineurs Africains (ARA), en mars 2010 à Cape Town en Afrique du Sud, l'Académie Africaine de l'Energie «ACAFE» est une institution de formation, gérée par un Conseil d'Administration. Ce dernier est présidé par M. Jamal BA-AMER, Directeur Général de la Samir, et soutenu par un Conseil Consultatif composé de personnalités de différents pays africains.

Cette académie dispense des formations dans différents domaines, tels que :

- les métiers du raffinage ;
- la sécurité, l'environnement et le développement durable ;
- l'énergie ;
- le management.

ACAFE est détenue à hauteur de 99,98% par la Samir.

d) Autres participations

- **EIE Guigues Maroc**

EIE Guigues Maroc est une société anonyme au capital social de MAD 5 millions, détenue à hauteur de 63,44% par la Samir et EIE Guigues SA à hauteur de 36,56%.

Elle a pour objet social toutes prestations et tous services, conseils, études, analyses et réalisations relatifs au traitement des eaux, à la protection de l'environnement, aux installations thermiques et hydrauliques et aux installations industrielles et urbaines de toute nature.

EIE Guigues Maroc a été créée dans le cadre d'un partenariat entre l'ex SCP et Guigues France, et avait pour objet principal d'apporter son soutien technique en « ingénierie et conseil » à la SCP et ses filiales.

La société EIE Guigues Maroc est actuellement en cours de liquidation, suite à la constatation de ses pertes consécutives qui dépassaient son capital social.

- **Lubna**

Lubna est une société commerciale, au capital social de MAD 2 millions, détenue à hauteur de 50% par la Samir. Le reste du capital de la société est réparti entre CMH (25%) et HOGESPAR (25%).

Lubna a été créée le 24 août 1984 suite à la signature d'un protocole d'accord conclu entre la Samir, la CMH et Hogespar (holding détenant la majorité de CMH).

Selon le protocole d'accord conclu, la Samir accorde à Lubna, pour toute la durée de vie de cette dernière, l'exclusivité de la commercialisation et de la distribution sur le territoire national des lubrifiants finis fabriqués par la Samir sous licence BP (British Petroleum) et les lubrifiants oxydés en sac

(fabriqués par la Samir sans recours à une licence). Par ailleurs, le même accord prévoit que la CMH met à disposition de la Samir tout son réseau pour la distribution en exclusivité de tous les produits précités.

Le 27 novembre 1996, BP, arguant de la privatisation de la Samir, résilie le contrat de licence la liant à la Samir avec effet à compter du 6 juin 1997.

Par conséquent, la Samir communique à la CMH et à Lubna la décision de BP ainsi que sa volonté d'en étudier les incidences sur leurs relations commerciales. La Samir arrête, à la date du 30 juin 1997, la production des huiles Samir-Oil et ne livre à CMH et à Lubna que le stock déjà préparé, et ce jusqu'à sa rupture, le 6 octobre de la même année. Depuis, aucun lien opérationnel ou commercial ne lie la Samir avec la société Lubna qui n'exerce plus aucune activité. La société est actuellement mise en veilleuse en attendant sa dissolution.

- **Osprec Spa**

Osprec Spa (Oil Spill Response Company) est une entreprise multinationale chargée de lutter contre la pollution marine par les hydrocarbures. Elle a été initiée en réponse à la nécessité de disposer d'un outil efficace au niveau régional pour lutter contre la pollution par le pétrole et les autres hydrocarbures. La Samir a adhéré à cette initiative en tant que membre du collectif des compagnies pétrolières à l'origine du projet.

Le tour de table de l'entreprise est formé par la Samir (participant à hauteur de 10% ce qui lui donne le droit à un siège au sein du conseil d'administration), de la SONATRACH (compagnie publique algérienne d'hydrocarbures) à hauteur de 49,5% ainsi que d'autres opérateurs pétroliers tels que l'angolais SONANGOL (17%), CEPESA avec 4,7%, le norvégien STATOIL (4,7%), l'espagnol REPSOL (4,7%), l'italien ENI (4,7%) ou encore le français TOTAL (4,7%).

Le programme d'investissement prévu dans le cadre de cette initiative consiste en 3 phases :

- la construction d'un centre principal à Alger (finalisée au courant de l'année 2009);
- la construction de réserves au Maroc au niveau du port de Mohammedia ;
- la construction d'un centre à distance sur la côte ouest de l'Afrique une fois les 2 premières phases devenues opérationnelles.

- **Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)**

ADM est la société publique en charge de la construction, de l'entretien et de l'exploitation du réseau autoroutier que lui concède l'Etat.

La Samir détient une participation minoritaire de 0,20% du capital de la société.

III-2-5 Organes d'administration

Les articles 13 à 21 des statuts de la société Samir S.A. relatifs à la composition, aux modes de convocation, aux attributions, au fonctionnement et aux quorums du Conseil d'Administration sont conformes à la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

a) Composition du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, la Samir est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et 15 au plus, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée maximale de 6 ans.

Selon l'article 15 des statuts, le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un président qui, à peine de nullité de sa nomination, doit être une personne physique. Le Conseil d'Administration fixe la durée de ses fonctions qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et peut révoquer son président à tout moment.

Au 30 juin 2012, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit :

Membres du Conseil d'Administration	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat
Cheikh Mohammed Hussein AL AMOUDI Président du Conseil d'Administration	1997	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014
Jason T MILAZZO Vice Président du Conseil d'Administration de Samir, Corral Maroc Holding AB et Corral Oil & Gas	2010	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014
Bassam ABURDENE Administrateur de Samir, Corral Maroc Holding AB, Corral Oil & Gas, Preem AB, Corral Petroleum Holdings AB, Fortuna Holdings Company	1997	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014
Jamal BA AMER Directeur Général de la Samir et Président du Conseil d'Administration de Salam Gaz	1997	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014
Mohamed Hassan BENSALAH Administrateur de la Samir, Président du groupe Holmarcom	2002	27/05/2011	AGO statuant sur l'exercice 2013
Lars NELSON Administrateur de la Samir, Preem AB, Midroc Rodoverken AB (Ex président et PDG de Preem 1996 à 2003)	1997	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014
George SALEM Administrateur de la Samir, fondateur du cabinet juridique George R. Salem, PLLC	1997	03/05/2012	AGO statuant sur l'exercice 2014

Source : Samir



b) Liste des principaux dirigeants

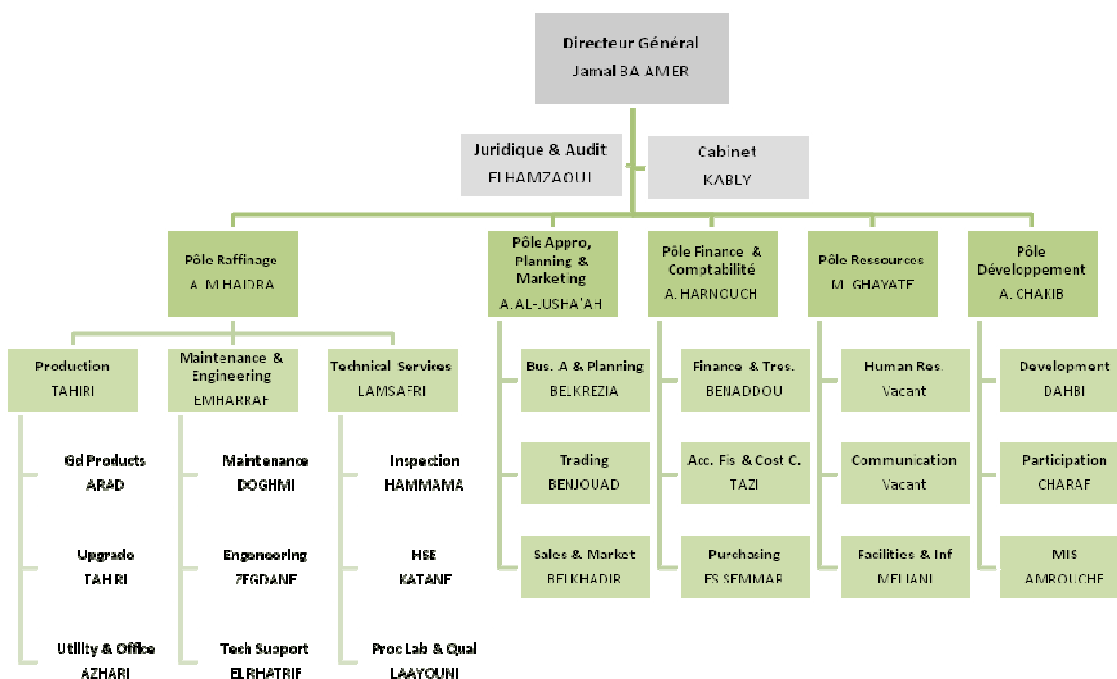
La liste des principaux dirigeants actuels de la Samir se présente comme suit :

Prénom, Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Jamal BA AMER	Directeur Général	2004
Abdellatif M'Haidra	Directeur Raffinage	1999
Ahmed Chakib	Directeur Développement	2002
Abdulrahman Al Jusha'ah	Directeur Approvisionnement, Planning & Marketing	2002
Mohamed Ghayate	Directeur Ressources	2005
Ahmed Harnouch	Directeur Finance & Comptabilité et Secrétaire du Conseil d'Administration	2002

Source : Samir - Au 10/10/2012

c) Organigramme fonctionnel de la SAMIR au 30 septembre 2012

Organigramme de la Samir



Source : Samir

d) Comités de contrôle

La Samir dispose de 3 principaux comités de contrôle dont les principales caractéristiques sont rappelées dans les tableaux suivants :

Le Comité de Direction

Intitulé	Comité de Direction
Périodicité	Hebdomadaire
Membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Jamal BA-AMER ▪ M. Abdellatif M'Haïdra ▪ M. Ahmed Chakib ▪ M. Abdulrahman Al Jusha'ah ▪ M. Mohamed Ghayate ▪ M. Ahmed Harnouch
Objectif	Assurer le suivi et la gestion opérationnelle, financière et stratégique du groupe

Source : Samir

Le Comité Technique (Board Technical Committee)

Intitulé	Board Technical Committee (BTC)
Périodicité	Trimestrielle
Membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Abdellatif M'Haïdra ▪ M. Hmida M'HAMDI (Conseiller du DG) ▪ M. Abdulrahman Al Jusha'ah ▪ M. Ahmed HARNOUCH ▪ M. Lars NELSON (Membre du Conseil d'Administration) ▪ M. Suhail NAJEEB (Consultant Corral)
Objectif	Rendre compte aux membres du Conseil d'Administration de l'état d'avancement des projets techniques

Source : Samir

Le Comité de Sécurité (Board Safety Committee)

Intitulé	Board Safety Committee (BSC)
Périodicité	Trimestrielle
Membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mr. Abdellatif M'Haïdra ▪ M. Abdelkrim LAMSSARFI ▪ M. Lars NELSON (Membre du Conseil d'Administration) ▪ M. Suhail NAJEEB (Consultant Corral)
Objectif	Rendre compte aux membres du Conseil d'Administration de la politique et des actions engagées en matière de sécurité et d'environnement

Source : Samir

III-3 Evolution et répartition du capital

III-3-1 Situation actuelle

Au 30 juin 2012, le capital social de la Samir s'établit à 1 189 966 500 dirhams réparti en 11 899 665 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

III-3-2 Evolution du capital social

Année	Capital initial (En Kdh)	Nature de l'opération	Nominal (Dhs)	Montant de l'opération[1] (Kdh)	Nombre d'actions créées (+) ou annulées (-)	Capital final (En Kdh)
1959		Création de la société	100	35 000	350 000	35 000
1975	35 000	Augmentation du capital en numéraire	100	28 000	280 000	63 000
1977	63 000	Augmentation du capital en numéraire	100	300 000	3 000 000	363 000
1980	363 000	Augmentation du capital en numéraire	100	200 000	2 000 000	563 000
1986	563 000	Augmentation du capital en numéraire	100	250 000	2 500 000	813 000
1996	813 000	Réduction du nominal	50		8 130 000	813 000
1996	813 000	Augmentation du capital par incorporation de réserves	50	219 075	4 381 500	1 032 075
1998	1 032 075	Augmentation du nominal par regroupement	100		- 5 160 375	1 032 075
1999	1 032 075	Fusion Samir-SCP	100	157 892	+1 578 915	1 189 967
2001	1 189 967	Augmentation de capital par apport en nature réservée à la société SOMEPI	100	46 620	466 200	1 236 587
2003	1 236 587	Réduction de capital	100	46 620	-466 200	1 189 967

Source : Samir

Le capital social de la Samir a connu plusieurs évolutions dont les plus marquantes sont :

- 5 augmentations de capital successives de 1959 à 1996, portant, au total, sur un montant global de MAD 997 millions selon diverses modalités (augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves) ;
- une opération de fusion absorption de la SCP, en 1999, donnant lieu à la création de 1 578 915 actions nouvelles ;
- une augmentation de capital par apport en nature réservée à la société SOMEPI lors de l'acquisition de Somirgy par le groupe Samir. L'augmentation de capital, intervenue en 2001, s'est traduite par la création de 466 200 actions et a porté sur un montant de MAD 46,6 millions;
- une opération de réduction de capital menée en 2003 par annulation de titres pour un montant correspondant à l'augmentation de capital opérée en 2001, soit MAD 46,6 millions.

III-3-3 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires.

III-3-4 Evolution de la structure de l'actionariat

L'évolution de la structure du capital social de la Samir au terme des exercices 2010 et 2011 et au 30 juin 2012 se présente comme suit :

	31/12/2010		31/12/2011		30/06/2012	
	Nombre de titres	% du capital et droits de vote	Nombre de titres	% du capital et droits de vote	Nombre de titres	% du capital et droits de vote
Corral Morocco Holding AB	8 004 699	67,27%	8 004 699	67,27%	8 004 699	67,27%
Autres (y compris flottant)	3 894 966	32,73%	3 894 966	32,73%	3 894 966	32,73%
Total	11 899 665	100,00%	11 899 665	100,00%	11 899 665	100,00%

Source : Samir

L'évolution majeure enregistrée par l'actionariat de la Samir est le transfert du contrôle de 67,27% de la Samir de Corral Petroleum Holdings AB à la société Corral Morocco Holding AB intervenu en juillet 2005. Le changement d'actionariat entre les deux sociétés sœurs, faisant partie du groupe Corral, obéit uniquement à une logique de gestion du portefeuille de participations au niveau de la maison mère.

III-3-5 Structure de l'actionariat

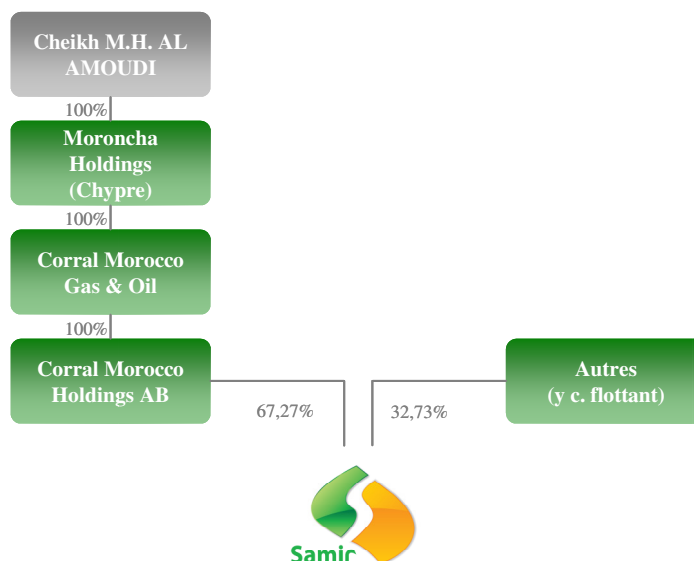
La répartition du capital social de la Samir au 30 juin 2012 se présente comme suit :

	Nombre de titres	% du capital et droits de vote
Corral Morocco Holding AB	8 004 905	67,27%
Autres (y compris flottant)	3 894 966	32,73%
Total	11 899 665	100,00%

Source : Samir

Le schéma suivant présente les principaux actionnaires :

Actionnariat de la Samir au 30/06/2012



Source : Samir

Corral Morocco Holdings AB contrôle 67,27% des actions et des droits de vote de la Samir.

Jusqu'en février 2006, Corral Morocco Holdings AB était filiale de Corral Petroleum Holdings AB, une société de droit suédois, intervenant majeur dans le secteur du raffinage grâce notamment à sa filiale Preem Petroleum, premier raffineur suédois.

En février 2006, Corral Petroleum Holdings AB a procédé à la vente de la totalité des actions détenues dans Corral Morocco Holdings AB, au profit de Corral Morocco Gas and Oil AB, contrôlée elle-même par la société Moroncha Holdings Co. Limited détenue à 100% par le Cheikh Mohammed Hussein Al Amoudi.

III-3-6 Renseignements relatifs à l'actionnaire de référence

Corral Morocco Holdings AB

Activité	Exploration, raffinerie et distribution pétrolière
Chiffre d'affaires en 2011 – MAD millions	-
Résultat net en 2011 – MAD millions *	-140,3
Situation nette en 2011 – MAD millions *	3 211,2
Actionnariat au 30 juin 2012	100% : Corral Morocco Gas & Oil

* N.B.: Taux de change au 31 décembre 2011 : 1 SEK = 1,24243 MAD (source : OANDA)

La Samir est une filiale à 67,27% de Corral Morocco Holding AB, société de droit suédois, affiliée au groupe Corral dont le capital est détenu majoritairement par Cheikh Mohammed Hussein Al Amoudi.

III-4 Événements récents et perspectives

III-4-1 Événements récents

Mars 2011	Signature entre SAMIR, BCP et Attijari WafaBank, des termes de référence relatifs au programme restructuration de la dette. La société a également mis en œuvre toutes les diligences techniques et financières requises par les banques.
Juin 2011	Exportation des bitumes vers l'Algérie et les Pays Africains.
Juillet 2011	Démarrage de la nouvelle unité de production des bitumes, permettant d'augmenter sa capacité à 560 000 tonnes par an.
Septembre 2011	Elaboration du plan stratégique 2012-2016 avec l'assistance du cabinet « Arthur D Little ». L'objectif étant de maximiser les revenus et la profitabilité de la société, et d'améliorer d'avantage les performances opérationnelles.
Novembre 2011	Réalisation d'une étude pour l'amélioration de la marge avec l'assistance du Consultant BEICIP-FRANLAB.
Février 2012	Signature entre SAMIR et BEICIP-FRANLAB d'un contrat d'assistance technique pour une durée de 3 ans, dont l'objectif est la mise en œuvre des projets relatifs à l'amélioration de la productivité, des performances opérationnelles et d'efficacité énergétique de la Société.
Avril 2012	Signature d'un financement de \$ 180 millions avec l'ITFC.
Mai 2012	Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de procéder à une augmentation de capital de la société d'un montant maximum de MAD 1 750 000 000. Augmentation du capital de la filiale TSPP de KMAD 4 000 par incorporation de réserves.
Août 2012	Démarrage de l'Unité de distillation Topping 4. Démarrage et mis en service du projet de construction de l'unité de Bitume.
Septembre 2012	Obtention de l'accord de principe pour la distribution des produits pétroliers finis via la filiale SDCC.

III-4-2 Résultats

Le périmètre de consolidation sur la période 2010 - S1 2012, analysé ci-dessous, se présente comme suit :

Sociétés consolidées	Capital en KMAD	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SAMIR SA	1 189 967	100%	100%	IG
TSPP	1 000	99%	99%	IG
ACAFE	2 000	99%	99%	IG
SDCC	10 000	99%	99%	IG
AFRICBITUMES	10 000	50%	50%	IP
SALAM GAZ	150 000	50%	50%	MEE
SOMAS	60 000	38,46%	38,46%	MEE

MEE : Mise En Equivalence IP : Intégration proportionnelle IG : Intégration globale

Source : SAMIR

a) Indicateurs bilanciers (IFRS)

Actif - En MAD millions	2010 PF ³	2011	Var 10 PF-11	S1 2012	Var 11-S1 2012
Total Actifs non courants	15 594	16 079	3,11%	15 959	-0,75%
Total Actifs courants	15 546	19 671	26,53%	20 224	2,81%
Total Actif	31 140	35 750	14,81%	36 183	1,21%

Passif - En MAD millions	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	S1 2012	Var 11-S1 2012
Capitaux propres (part du groupe)	4 785	5 192	8,50%	5 257	1,26%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 785	5 192	8,50%	5 257	1,26%
Total dettes non courantes	5 250	4 798	-8,60%	4 513	-5,96%
Total dettes courantes	21 104	25 760	22,06%	26 414	2,54%
Total Passif	31 139	35 750	14,81%	36 183	1,21%

Source : Samir

En 2011, l'actif non courant a enregistré une croissance de 3% par rapport à l'année 2010 PF. A fin 2011, les immobilisations corporelles ont atteint MAD 15,2 milliards, soit une évolution de 4% par rapport à fin 2010 PF. Cette hausse est principalement expliquée par la hausse des terrains sur la même période suite à l'acquisition de trois terrains situés à Mohammedia de l'ordre de MAD 371 millions.

L'actif circulant enregistre une évolution de 26,53% en 2011 par rapport à l'année 2010 PF, et s'établit à MAD 20 224 millions au 30 juin 2012. Cette progression est principalement expliquée par la hausse des stocks et en-cours en 2011 et en 2012. Le poste «stocks et en-cours» s'élève à MAD 9,3 milliards en 2011 contre MAD 7,3 milliards en 2010 et à MAD 9,7 milliards au 30 juin 2012.

Les dettes de financement, constituées d'emprunts obligataires et de dettes envers les établissements de crédit, s'élèvent à MAD 4,1 milliards au 31 décembre 2011, contre MAD 4,5 milliards au 31 décembre 2010 (PF). Les dettes financières sont de MAD 3,8 milliards au 30 juin 2012.

³ PF = pro-format

La trésorerie nette est de MAD 9,8 milliards au 31 décembre 2011 (vs MAD 9,9 milliards en 2010), et de MAD 12,1 milliards au 30 juin 2012.

L'endettement net ressort à MAD 13,9 milliards au 31 décembre 2011 contre MAD 14,4 milliards au 31 décembre 2010 PF. Au 30 juin 2012, l'endettement net est de MAD 15,9 milliards.

Au 31 décembre 2011, l'endettement net représente 39% du total bilan contre 46,2% en 2010. Le ratio endettement net sur total bilan ressort à 43,9% au 30 juin 2012.

En 2011, les dettes courantes se sont appréciées de 22% à MAD 25,8 milliards en raison principalement de la hausse du compte fournisseurs et comptes rattachés ainsi que celle du poste clients créditeurs.

Le compte fournisseurs a enregistré une hausse de 40% en 2011, s'établissant à MAD 15 milliards. Cette augmentation est expliquée par la hausse du crédit envers la douane et les fournisseurs étrangers des produits pétroliers (liée à la hausse des prix du pétrole brut). Cette situation a entraîné une hausse des délais fournisseurs à 110 jours d'achats contre 106 jours en 2010 PF.

Au premier semestre 2012, l'actif total enregistre une hausse de 1,2% par rapport à 2011 principalement expliquée par la hausse du stock et des créances clients.

Au 30 juin 2012, les dettes courantes s'élèvent à MAD 26,4 milliards, soit une hausse de 2,5% par rapport au 31 décembre 2011, en raison principalement de l'augmentation des dettes financières envers les établissements de crédit (MAD 12,5 milliards au 30 juin 2012 vs MAD 10,2 milliards à la fin de l'exercice 2011).

b) Indicateurs de profitabilité

Les comptes 2010 analysés dans cette partie sont de type « pro-forma », permettant de ressortir un périmètre de consolidation similaire à celui de l'exercice 2011. Ainsi, les comptes consolidés pro-forma 2010 intègrent la société TSPP.

Chiffre d'affaires

En MAD millions	2010 PF	2011	Var 10 PF/ 11	Juin 2011	Juin 2012	Var Juin 11 / Juin 12
Ventes de marchandises en l'état	5 932	779	-86,87%	343	1 265	>100%
Ventes de biens et services produits	31 093	49 079	57,85%	22 613	26 287	16,25%
Chiffre d'affaires total	37 025	49 858	34,66%	22 956	27 552	20,02%

Source : Samir

2010 PF vs 2011:

Le chiffre d'affaires de la Samir est majoritairement constitué des ventes de produits et services sur le marché local et à l'export correspondant aux produits raffinés par la société. Le reliquat est généré par les ventes de marchandises constituées principalement de produits pétroliers raffinés importés.

En 2011, le chiffre d'affaires de la Samir a atteint MAD 50 milliards contre MAD 37 milliards en 2010 PF, soit une hausse de 35%. L'amélioration du chiffre d'affaires est principalement attribuable à la hausse des cours sur les marchés pétroliers internationaux qui a été répercutée sur le prix moyen de vente de la Samir avec une hausse de 28%. A cela s'ajoute une augmentation des volumes vendus de 5% correspondant à 7 125 KT.

Juin 2011 vs Juin 2012:

Au 30 juin 2012, le chiffre d'affaires de la Samir a atteint MAD 27,6 milliards contre MAD 23 milliards au 30 juin 2011, soit une hausse de 20%. L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique par l'effet combiné des prix et quantités. En effet, le prix de vente moyen et les quantités vendues ont connu respectivement une hausse de 15% et 5% par rapport au premier semestre 2011.

Produits d'exploitation

En MAD milliards	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Juin 2011	Juin 2012	Var uin 11 / Juin 12
Chiffre d'affaires	37 025	49 858	35%	22 956	27 552	20%
Variations des stocks de produits	2 352	1 088	-54%	592	433	-27%
Subventions d'exploitation	37	35	-5%	16	14	-14%
Autres produits d'exploitation	29	28	-3%	2	1	-32%
Produits d'exploitation	39 443	51 009	29%	23 566	28 001	19%

Source : Samir

2010 PF vs 2011:

En 2011, les produits des activités ordinaires ont progressé de 29% et s'établissent à MAD 51 milliards suite à l'effet des éléments conjugués suivants :

- la hausse du chiffre d'affaires ;

- la baisse de la variation de stocks de produits : la variation des quantités et des prix était moins importante en 2011 qu'en 2010 PF ;
- le recul de la subvention d'exploitation.

Juin 2011 vs Juin 2012:

Au 30 juin 2012, les produits des activités ordinaires ont progressé de 19% et s'établissent à MAD 28 milliards suite principalement à la hausse du chiffre d'affaires.

Charges d'exploitation

En MAD millions	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Juin 2011	Juin 2012	Var Juin 11 / Juin 12
Achats et autres charges externes	37 174	48 958	32%	22 443	27 007	20%
<i>dont achats revendus de marchandises</i>	5392	726	-87%	394	1 169	>100%
<i>dont achats consommés de mat. & fourn.</i>	31171	47613	53%	21 705	25 467	17%
<i>dont autres charges externes</i>	611	620	1%	343	372	8%
Impôts et taxes	25	26	2%	13	13	0%
Charges de personnel	347	384	10%	180	194	8%
Autres charges d'exploitation	11	12	5%	7	9	25%
Dotations nettes d'exploitation	480	453	-6%	141	392	>100%
Charges d'exploitation	38 038	49 832	31%	22 784	27 615	21%

Source : Samir

2010 PF vs 2011:

Les principales évolutions qu'ont connues les charges d'exploitation au cours de l'exercice 2011, sont les suivantes:

- la croissance de 32% des achats et autres charges externes suite à la hausse des achats consommés de matières et fournitures en ligne avec l'évolution de l'activité, malgré une baisse des achats revendus de marchandises liée au démarrage tardif du projet Upgrade et à la baisse des importations au profit de la production nationale;
- la hausse des impôts et taxes de 2% ;
- l'augmentation des charges de personnel qui sont passées de MAD 347 millions à MAD 384 millions suite au recrutement de 106 personnes dans le but de renforcer les équipes techniques et à la hausse du salaire brut moyen de 10% ;
- l'augmentation des autres charges d'exploitation de 5% ;
- la baisse des dotations nettes d'exploitation.

Juin 2011 vs Juin 2012:

Au 30 juin 2012, les charges d'exploitation ont augmenté de 21% pour s'établir à MAD 27,6 milliards principalement due à la hausse de 17% des achats consommés de matières et fournitures, en ligne avec l'évolution de l'activité. En effet, la hausse des achats consommés de matières et fournitures expliquent 78% de l'évolution des charges d'exploitation.

Valeur ajoutée

L'évolution de la marge de raffinage sur la période 2010 PF-2011 est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Juin 2011	Juin 2012	Var Juin 11 / Juin 12
Marge de raffinage en MAD millions	3 083	2 818	-9%	1 393	1 681	21%
Marge de raffinage en \$/Baril	7,4	6,4	-15%	6,56	7,46	14%

Source : Samir

En 2011, la marge de raffinage a régressé de 9% se situant à MAD 2 818 millions, en raison de la flambée des prix du pétrole qui ont impacté la marge moyenne de raffinage en Europe de l'Ouest à la baisse (-72% à 0,6 \$/ bbl).

Au 30 juin 2012, la marge de raffinage est en hausse de 21% principalement expliquée par la hausse des ventes de produits de 20% (effets prix et volumes).

En MAD millions	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Juin 2011	Juin 2012	Var Juin 11 / Juin 12
Résultat d'exploitation courant	1 405	1 176	-16%	782	386	-51%
Cessions d'actifs	7	80	>100%	9	5	-40%
Autres produits et charges d'exploitation non courants	0	-93	Ns	-9	-9	-4%
Résultat d'exploitation	1 413	1 164	-18%	782	382	-51%
% CA	3,8%	2,3%	1,5 pt	3,4%	1,4%	-2 pt

Source : Samir

Résultat d'exploitation courant

Entre 2010 PF et 2011, le résultat d'exploitation courant a connu une baisse de 16% en raison d'une croissance plus importante des charges.

Cette tendance se poursuit au 30 juin 2012, avec un résultat d'exploitation en baisse de 51%.

Résultat d'exploitation

Entre 2010 PF et 2011, le résultat d'exploitation s'est inscrit en baisse de 18% suite au recul du résultat d'exploitation courant. Cette baisse a été contrebalancée par une cession d'actifs à hauteur de MAD 80,4 millions correspondant à des ventes de terrains.

La marge d'exploitation est passée de 3,8% à 2,3%, soit une dégradation de 1,5 points.

Le résultat d'exploitation continue à diminuer au cours du premier semestre 2012, pour atteindre MAD 382 millions au 30 juin 2012.

Résultat financier

En Mdh	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Jun 2011	Jun 2012	Var Jun 11 / Jun 12
Coût de l'endettement net	-432	-562	30%	-256	-353	38%
Autres produits financiers	202	20	-90%	16	13	-14%
Autres charges financières	-333	-10	-97%	-8	-18	>100%
Résultat financier	-564	-552	2%	-248	-358	-44%

Source : Samir

En 2011, le résultat financier s'améliore de 2% par rapport à 2010 PF s'établissant à MAD - 552 millions, du fait de la baisse respective des autres produits et des autres charges financières, de 90% et de 97%, atténuée par une hausse de 30% du coût de l'endettement net.

Au 30 juin 2012, le résultat financier s'est inscrit en baisse de 44%, passant de MAD -248 millions à MAD -358 millions, suite à l'augmentation des charges d'intérêt relatives aux financements du projet Topping 4 et à la hausse des pertes de change.

Résultat net

En MAD millions	2010 PF	2011	Var 10 PF-11	Jun 2011	Jun 2012	Var Jun 11 / Jun 12
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	849	612	-28%	534	23	-96%
Impôts sur les sociétés	-94	-126	35%	-57	-70	21%
Impôt différé	-121	-114	-5%	-100	69	>100%
Résultat net des entreprises intégrées	634	371	-42%	376	23	-94%
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	94	103	9%	48	73	54%
Résultat net des activités poursuivies	728	473	-35%	423	97	-77%
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	728	473	-35%	423	97	-77%
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net - Part du groupe	728	473	-35%	423	97	-77%
Marge nette	2,0%	0,9%	-1,1pt	1,8%	0,4%	-1,4pt

Source : Samir

En 2011, le résultat net part du groupe de la Samir s'est déprécié de 35% à MAD 473 millions en raison de la dégradation du résultat net des entreprises intégrées (-41,5%) atténué par la progression de la part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (+9,0%).

Au 30 juin 2012, le RNPG s'est dégradé de 77% en raison de la dégradation du résultat net des entreprises intégrées (-94%), atténué par une hausse de 54% de la part dans les résultats des sociétés mises en équivalences.

Enfin, le résultat net part du groupe de la Samir s'établit au même niveau que le résultat net vu que le résultat des minoritaires est nul (sociétés mises en équivalence).

Par conséquent, la marge nette de la Samir s'est détériorée en passant de 2,0% en 2010 PF à 0,9% en 2011 ; et de 1,8% au 30 juin 2011 à 0,4% au 30 juin 2012.

III-4-3 Politique de développement de la Samir

a) Évolutions de l'environnement sectoriel

Le secteur pétrolier mondial fait face à un contexte particulièrement contraignant caractérisé par les éléments suivants :

- une capacité de raffinage globale qui demeure excédentaire à l'échelle mondiale ;
- un niveau de prix du brut qui reste élevé ;
- une demande en baisse de diesel en Europe ;
- un surplus d'essence en Europe ;
- une demande croissante pour les énergies alternatives au niveau mondial ;
- un défi environnemental représenté par la menace du changement climatique.

Eu égard à ces différents facteurs, les opérateurs du secteur se trouvent confrontés à plusieurs défis dont les principaux pourraient être :

- le caractère de plus en plus lourd du brut produit. La demande de capacités de raffinage désulfurisés et modernes s'en trouve accrue ;
- la nécessité d'accroître les capacités de raffinage dépendamment de l'évolution de la demande et donc d'éviter des excédents globaux ;
- la satisfaction de la demande pour les carburants destinés au transport ;
- la difficulté pour l'Europe de trouver des débouchés aux excédents d'essence produits ;
- la nécessité de prendre en compte les menaces de changement climatique comme une donnée de l'activité et de l'intégrer en prenant des mesures allant dans le sens de l'accroissement de l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources propres telles que le gaz naturel ou les biocarburants ;
- l'importance de la responsabilité sociale de l'entreprise de manière à faire changer la perception (souvent négative) des sociétés pétrolières par l'opinion publique.

La Samir, consciente des contraintes et des défis qui s'imposent à elle, a pris l'initiative de transformer la société et son outil de production, en vue de l'adapter aux contraintes futures du marché et de la rendre à même à répondre aux défis identifiés et ce, suite à l'investissement réalisé (Projet Upgrade).

Ainsi, la configuration actuelle de la Samir, en prenant en considération les évolutions de l'environnement sectoriel, devrait répondre aux caractéristiques suivantes :

- la maximisation de la production de carburants dédiés au transport ;
- un haut degré d'efficacité énergétique ;
- la mise en place d'une intégration avec l'industrie pétrochimique ;
- la minimisation des effets négatifs des impacts sur le climat.

Evolution prévisionnelle du prix du pétrole brut pour le 1^{er} semestre 2013

Dans un contexte d'offre abondante et de demande en baisse, le prix du pétrole devrait se maintenir autour de 110\$/baril sur le prochain semestre 2013, selon l'Energy Information Administration (EIA).

Ce niveau demeure néanmoins élevé vu l'évolution de l'offre et de la demande et des perspectives négatives du marché, compte-tenu de :

- La reconduite du plafond de production de l'OPEP à 30 millions de barils par jour, lors de la 161^{ème} Conférence tenue le 14 Juin : L'Opep a approvisionné le marché à son plus haut niveau de production depuis le 3^{ème} trimestre 2008. Une telle cadence entrainera un surplus de 1.5 millions de barils par jour cette année en cas de maintien.
- Le niveau élevé des stocks de pétrole brut, en particulier les stocks américains qui sont à leur plus haut niveau depuis 1990 à 385 mn bbl. Ce constat est confirmé par l'émergence du Contango dans la structure du Brent traduisant bien un surplus de l'offre.
- La publication d'une série d'indicateurs économiques moroses aux Etats Unis et en Chine, dont la contraction manufacturière ne cesse de s'accroître.
- La faible demande dans les pays occidentaux et la crainte grandissante de récession.
- L'inquiétude persistante sur la situation macro-économique dans la zone européenne, et les tensions sur les dettes souveraines.
- L'abaissement des notes de crédit de 15 grandes banques occidentales, les plus actives sur le marché mondial, dont Bank of America et Citigroup. Ces dernières sont donc à un niveau proche de la catégorie spéculative.

L'hypothèse d'un redressement du prix du pétrole brut est toutefois envisageable, si les craintes vis-à-vis de la zone euro étaient confortées ou la production des pays de l'OPEP réduite de manière significative. Toutefois, les facteurs à risques qui s'affichent à l'horizon (l'embargo sur le pétrole Iranien, fragilité économique, tensions politiques aux USA, mesures de stimulation de l'économie, assouplissement des politiques monétaires dans les pays émergents, ...) pourront accentuer les niveaux de volatilité des marchés. L'intensité des tendances, aussi bien haussières que baissières, sera donc plus large.

b) Axes stratégiques de la Samir

Les principaux objectifs de la SAMIR sur la période 2012-2016 se présentent comme suit :

- Assurer le retour sur investissement pour le compte des actionnaires en maximisant les revenus et la rentabilité de l'activité, à travers:
 - L'utilisation maximale de la capacité des unités Upgrade ;
 - La compétitivité de la Samir sur un marché de plus en plus concurrentiel ;
 - L'amélioration de la contribution globale de la fonction Trading & Approvisionnement ;
 - La mise en œuvre des stratégies Ressources Humaines et Informatiques en ligne avec les objectifs escomptés du plan stratégique.
- Assurer des opérations fiables et stables avec l'amélioration et l'optimisation de l'ensemble des activités de l'entreprise ;

- Dans les premières étapes, l'entreprise se focalisera sur le maintien de la sécurité et la fiabilité des opérations à travers:
 - Une gestion efficace à la fois de la sécurité et de la maintenance des installations;
 - Le recours à un model robuste de planification LP (linear programming ou programme d'optimisation linéaire) ;
- Dans les étapes suivantes: l'entreprise cherchera à améliorer ses marges de raffinage à travers:
 - Un panier optimal de bruts et de feedstocks (intrants) et ce, par le biais d'une politique de planification et de trading optimisée ;
 - L'exploitation des nouvelles unités Upgrade à leur maximum de capacité ;
 - La maximisation du profit aval en adoptant une politique d'acquisition ou de partenariat ;
 - L'élaboration d'un programme soutenu pour réduire les pertes et optimiser le blending des produits raffinés, ainsi que la réduction des stocks à leur niveaux optimaux et l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus.

III-4-5 Politique d'investissement de la Samir

a) Contexte général

En vue de poursuivre son développement, la Samir a élaboré un programme d'investissement visant la réalisation d'un certain nombre de projets de nature à conforter davantage sa position et sa compétitivité.

Dans le cadre de ce programme, les projets suivants devront être opérationnels au cours des années 2012-2016:

- un nouveau Topping (N°4) ;
- l'automatisation des systèmes de mouvements produits ;
- la production des huiles lubrifiantes à hauts indices de viscosité de la classe 2 ;
- l'amélioration de la qualité des essences ;
- le développement de logistique des hydrocarbures.

Par ailleurs, d'autres projets à caractère stratégique sont prévus à l'horizon 2017-2020:

- le projet d'approvisionnement en gaz naturel ;
- les projets pétrochimiques ;
- le projet de conversion profonde du fuel ;
- le projet de biocarburants.

b) Projet Topping 4

Ce projet, lancé en août 2012, a pour objectif la réalisation d'une nouvelle unité de distillation atmosphérique du pétrole brut basée sur de nouvelles technologies plus performantes en vue de substituer deux anciens Topping d'une capacité respective de 1,25 millions de tonne et 1 million de tonne mis en service respectivement depuis 1962 et 1974.

La nouvelle unité, d'une capacité de 4 millions de tonnes, permet d'augmenter la capacité de raffinage globale à 10 millions de tonnes. En outre, elle subviendra aux besoins additionnels en résidu atmosphérique, principale charge des nouvelles unités de conversion du projet de modernisation, sans avoir recours à des importations. En effet, ce projet intervient dans un contexte de marché international marqué par une forte demande en résidu atmosphérique et une volatilité très soutenue des prix des produits pétroliers.

c) Investissements à caractère stratégique

Développement de la logistique des hydrocarbures

La logistique d'approvisionnement et de distribution sera renforcée par des projets confiés à la filiale TSPP de Samir.

Avec une capacité de stockage 190 000 m³, le terminal des produits finis de Sidi-Kacem, qui approvisionne aujourd'hui la région du nord, est alimenté à partir du site de Mohammedia par Pipeline de 200Km. Les projets visant le renforcement de cette activité portent sur le transport et le stockage des produits pétroliers à l'aéroport Mohammed V et dans la région de Marrakech - Tensift-El Haouz. Avec ces deux projets, la Samir disposera d'une capacité de stockage additionnelle de 90.000 m³ et d'un réseau supplémentaire de 290 km de Pipeline.

Projet d'approvisionnement en Gaz Naturel

Dans le cadre de la stratégie énergétique nationale visant la diversification des sources d'approvisionnement, la garantie de l'énergie à moindre coût et la protection de l'environnement, la Samir ambitionne d'utiliser le gaz naturel dans ses installations de Mohammedia.

Le projet contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air par la réduction des émissions à l'atmosphère des installations de la Samir. Le gaz naturel sera utilisé également pour la production, à plus faible coût, de l'hydrogène nécessaire aux nouvelles unités d'hydrocracking et d'hydrotraitement.

En outre, le gaz naturel sera utilisé en tant que fuel dans la centrale de cogénération 40 MW de la raffinerie de Mohammedia.

Projets pétrochimiques

Les projets pétrochimiques intègrent deux projets majeurs :

- **Un complexe pétrochimique :**

La raffinerie de Mohammedia avec sa nouvelle configuration intégrant les nouvelles installations du projet de modernisation en cours et le nouveau Topping 4 futur produira un excédent de près de 1 million de tonne de naphta par an. Cet excédent pourra être utilisé dans une unité de vapocraquage alimentée par le naphta fourni par la raffinerie de Mohammedia.

Un vapocraqueur est une unité de pétrochimie servant à fabriquer de l'éthylène et du propylène, deux produits indispensables dans la fabrication du polyéthylène et du polypropylène. Ces deux matières plastiques ont fait l'objet d'une forte demande au Maroc durant les dernières années. L'éthylène est en outre importé par la SNEP pour la production du polychlorure de vinyle.

Les principales sociétés de transformation de ces matières plastiques au Maroc sont concentrées dans la région de Casablanca. La proximité de la Samir auprès de cette industrie constitue une opportunité de développement pour la société d'un complexe pétrochimique basé sur une unité de vapocraquage alimentée par le naphta fourni par la raffinerie de Mohammedia.

▪ **Projet de production des BTX :**

Ce projet consiste en l'extraction à partir du platformat issue du platforming. Il d'une coupe de Benzène, Toluène et Xylènes (BTX) très valorisée à l'export.

Conversion profonde des résidus lourds

L'accroissement de la demande en essence et en distillat au détriment de la production de fuel, associé à la diminution de la disponibilité en bruts légers, entraînera dans les années à venir, une modification profonde de l'industrie du raffinage.

Cette évolution du marché amorcée depuis quelques années, s'est traduite pour la Samir par l'addition d'unités de conversion du distillat sous vide (hydrocraqueur). Elle se poursuivra dans les années qui viennent par l'addition d'unités de conversion des coupes les plus lourdes utilisées comme base fuel-oil tels que les résidus sous vides.

Ainsi plusieurs procédés peuvent être ajoutés afin de valoriser le fond du baril :

- la viscoréduction ;
- la cokéfaction ;
- la production des bitumes ;
- le cracking catalytique ;
- la gazéification et la production électrique par cycles combinés.

Le choix optimal du ou des procédés à adopter est fonction :

- des produits demandés et de leur prix de vente ;
- des caractéristiques des bruts traités ;
- des flexibilités nécessaires pour fabriquer les différents produits ;
- des unités déjà existantes dans la raffinerie.

IV- Facteurs de risque

IV-1 Risques liés à l'environnement international

IV-1-1 Risque lié aux cours du pétrole brut

Les variations à la hausse et à la baisse des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, entamée les dernières années influe négativement sur les marges de raffinage. Néanmoins, la Samir, pour contrer cet effet bénéficie des facteurs suivants :

- le mécanisme de fixation de prix, se basant sur la moyenne des cours de la dernière quinzaine, permet à la Samir d'avoir une visibilité sur les prix et une compensation partielle de l'effet de la hausse des prix du pétrole brut ;
- la Samir opère un arbitrage entre le raffinage de pétrole brut et le recours direct à l'importation de produits semi-finis et raffinés, lorsque les niveaux de coûts associés aux opérations de raffinage le justifient ;
- la majeure partie de l'approvisionnement en pétrole brut, se fait par le biais de contrats à long terme auprès de SaudiAramco ou de SOMO (compagnie nationale irakienne de pétrole), permettant ainsi de réduire l'impact de toute éventuelle fluctuation à la hausse sur les marchés internationaux ;
- la Samir compte mettre en place une politique de hedging lui permettant d'évaluer son exposition quotidienne de stocks et de simuler les performances et les divers scénarii possibles.

Enfin, les fortes variations à la baisse des cours de pétrole brut sur les marchés internationaux engendrent un risque pour la Samir découlant de la différence entre un coût d'approvisionnement élevé et un prix de vente indexé sur les cotations internationales qui serait inférieur, comme cela a été le cas à fin 2008. Néanmoins, ce risque, commun à tous les opérateurs pétroliers ayant recours à l'importation, reste limité pour la Samir grâce aux éléments suivants :

- les stocks de pétrole brut et de produits finis de la Samir équivalents à un mois de vente. Le risque s'en trouve donc limité à l'écoulement desdits stocks ;
- à long terme, si la Samir peut accuser des pertes liées à la baisse des cours internationaux, elle tire également profit de la situation inverse, et ce dans le cas de la hausse de ces cours avec un approvisionnement à moindre coût.

a) Risque de change

La Samir encours le risque de change en cas de baisse des cours du dollar entre la période d'achat du pétrole brut et sa vente finale.

Toutefois, la Samir a développé une politique de couverture de taux de change lui permettant une quasi-neutralité quant aux fluctuations des cours du dollar.

IV-1-2 Risques liés au marché marocain

a) Risque concurrentiel

La Samir est actuellement leader dans le métier du raffinage au Maroc, avec une part de marché estimée en 2011, sur le marché local à 61%, en considérant l'ensemble des produits pétroliers et à 75%, en considérant les carburants.

Le risque concurrentiel pourrait être lié aux deux éléments suivants :

- d'une part, le recours croissant des distributeurs pétroliers à des importations de produits raffinés via des opérateurs étrangers. En 2009, la libéralisation du marché des produits pétroliers a facilité cette option;
- d'autre part, l'éventuelle arrivée sur le territoire marocain, d'un second raffineur.

Ces éléments constituent des menaces potentielles au maintien ou à l'accroissement des parts de marché de la Samir.

Cependant, le risque concurrentiel de la Samir reste maîtrisé dans la mesure où :

- le projet de modernisation mené par la Samir a permis de renforcer sa position concurrentielle grâce à une offre plus adaptée au marché en termes de volumes et de qualité des produits (production plus élevée de gasoil et d'essences avec une amélioration de la qualité). Grâce à une marge de raffinage sensiblement supérieure à son niveau pré-projet Upgrade, la Samir est plus compétitive sur le marché local avec une part de marché qui se maintient voire s'accroît.
- quant au projet Topping 4, celui-ci permet d'augmenter la capacité de raffinage de la Samir de l'ordre de 2 millions de tonnes;
- les capacités logistiques disponibles des distributeurs restent globalement assez limitées pour un recours massif aux importations. Le recours aux circuits de distribution locaux auprès de la Samir devrait donc rester une option avantageuse à privilégier en terme de logistique ;
- l'arrivée d'un second raffineur ne devrait pas avoir d'incidence significative sur le leadership de la Samir. En effet, la Samir dispose d'une expérience significative du marché marocain (et donc de partenariats renforcés) en plus de l'avantage de bénéficier d'un outil performant de production et opérationnel (l'hydrocracking). Un nouvel arrivant aurait, à son installation, à assumer de lourds investissements qui ne porteraient leurs fruits que plusieurs années après leurs lancements, compte tenu également des délais d'installation d'une nouvelle raffinerie (6 à 8 ans).

b) Risque réglementaire

Le cadre réglementaire régissant le secteur pétrolier marocain est assez contraignant et qui:

- conditionne le niveau de marge de la Samir par la fixation de prix de références et la formule tarifaire, dont dépend la rentabilité de la Samir ;
- fixe le principe de la compensation, ce qui a pour effet de soutenir la demande en atténuant la forte tendance à la hausse des prix de l'énergie sur les marchés mondiaux ;
- élabore des normes environnementales en matière de qualité des produits pétroliers et de conformité des infrastructures industrielles de raffinage en termes de résidus atmosphériques.

Dans ce cadre, la Samir a su anticiper les évolutions prévisibles de la législation à travers notamment la signature, en 2004, d'une convention d'investissement avec les autorités marocaines, par le biais de laquelle celle-ci s'est engagée dans un programme de modernisation de ses sites de production.

Ainsi, à la faveur d'une politique soucieuse du développement durable, la Samir est en conformité avec l'ensemble des normes environnementales applicables au Maroc et commercialise des produits conformément aux nouvelles dispositions légales introduites par l'arrêté du 3 août 2007 (gasoil 50ppm ainsi que de l'essence à teneur inférieure en soufre et en plomb,...).

IV-1-3 Risques afférents à la SAMIR

a) Risque industriel

De par le secteur opéré par la Samir, le risque industriel auquel celle-ci est exposée est principalement lié aux incidents pouvant être dus à la manipulation des produits potentiellement dangereux et toxiques des installations de raffinage.

Ce risque aurait pour effet de provoquer des dommages sur l'environnement et un arrêt de la production, dommageable à l'activité du groupe. Cependant, la Samir dispose de règles strictes permettant d'éviter et de prévenir de tels incidents.

Par ailleurs, la Samir, en plus de disposer d'un personnel expérimenté, s'est engagée dans la définition d'une politique de sécurité rigoureuse et respecte, dans ce cadre, l'ensemble des normes qu'exige la profession.

Enfin, en plus des mesures quotidiennes de prévention que prend la Samir, la société dispose d'une police d'assurance couvrant la société dans divers domaines (accidents de travail, assurance maritime, construction, incendie, etc.).

b) Risque de taux

Conformément aux orientations stratégiques définies par le management de la SAMIR, la gestion des risques financiers a pour but de préserver les intérêts financiers de la société, en assurant un suivi rigoureux de son endettement et de ses engagements extérieurs, lesquels peuvent être sujets aux variations de taux d'intérêts pouvant impacter négativement sa rentabilité financière.

En effet, il s'agit d'être constamment au fait de l'actualité économique et financière locale et étrangère afin de prévenir toute évolution défavorable des conditions de marché et saisir toutes les opportunités qui se présentent pour la couverture de l'ensemble de ses positions à risques.

Au 31 décembre 2011, l'endettement net représente 39% du total bilan contre 46,2% en 2010. Le ratio endettement net sur total bilan ressort à 43,9% au 30 juin 2012.

V- Données comptables

V-1 Etats de synthèse – comptes sociaux

a) Principes et- méthodes comptables

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux du Code Général de la Normalisation Comptable.

b) Bilan des deux derniers exercices et du 30 juin 2012

▪ Bilan au 30/06/2012

ACTIF	Juin-2012			2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs (A)	2 450 120 144,04	1 239 015 985,84	1 211 104 158,20	1 351 420 173,23
* Frais préliminaires	2 372 679 198,21	1 184 007 726,23	1 188 671 471,98	1 326 687 580,75
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	77 440 945,83	55 008 259,61	22 432 686,22	24 732 592,48
* Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	365 783 785,37	244 254 133,26	121 529 652,11	112 749 166,58
* Immobilisation en recherche et développement	65 699 389,52	65 699 389,52		
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	236 683 254,85	178 554 743,74	58 128 502,11	49 348 016,58
* Fonds commercial	63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	1 150,00		1 150,00	1 150,00
Immobilisations corporelles (C)	19 802 296 244,77	5 725 531 353,44	14 076 764 891,33	13 847 300 376,08
* Terrains	406 535 137,25		406 535 137,25	406 568 905,44
* Constructions	4 207 551 985,69	899 046 909,77	3 308 505 075,92	3 343 196 337,45
* Installations techniques, matériel et outillage	13 438 762 176,29	4 628 217 665,60	8 810 544 510,69	8 937 789 165,38
* Matériel transport	42 121 030,38	39 819 264,98	2 301 765,40	2 659 377,64
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	143 751 571,29	118 957 794,44	24 793 776,85	25 861 614,92
* Autres immobilisations corporelles	7 811 503,04	7 007 850,65	803 642,39	916 734,15
* Immobilisations corporelles en cours	1 555 762 840,83	32 481 858,00	1 523 280 982,83	1 130 308 241,10
Immobilisations financières (D)	147 656 272,54	2 463 900,00	145 192 372,54	144 569 514,22
* Prêts immobilisés	18 962 859,47		18 962 859,47	21 297 671,15
* Autres créances financières	12 267 228,09	911 000,00	11 356 228,09	8 398 558,09
* Titres de participation	116 214 285,00	1 552 900,00	114 661 385,00	114 661 385,00
* Autres titres immobilisés	211 899,98		211 899,98	211 899,98
Ecart de conversion -Actif (E)	7 199 021,77		7 199 021,77	6 985 592,54
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières	7 199 021,77		7 199 021,77	6 985 592,54
TOTAL I (A+B+C+D+E)	22 773 055 468,49	7 211 265 372,54	15 561 790 095,95	15 463 024 822,65
Stocks (F)	9 897 848 631,87	221 962 768,75	9 675 885 863,12	9 293 435 582,37
* Marchandises	685 480 273,74		685 480 273,74	
* Matières et fournitures, consommables	3 141 753 106,67	17 937 041,55	3 123 816 065,12	3 759 491 839,05
* Produits en cours	4 584 338 652,33		4 584 338 652,33	4 537 870 055,34
* produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	1 486 276 599,13	204 025 727,20	1 282 250 871,93	996 073 687,98
Créances de l'actif circulant (G)	10 021 647 414,05	203 359 722,27	9 818 287 691,78	9 470 382 051,94
* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	211 005 302,42		211 005 302,42	182 123 990,19
* Clients et comptes rattachés	6 466 695 746,51	45 616 985,45	6 421 078 761,06	5 926 871 225,30

* Personnel	17 230 905,92	12 119 399,00	5 111 506,92	5 016 477,64
* Etat	2 761 170 224,15		2 761 170 224,15	3 027 664 627,19
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	453 080 823,34	145 623 337,82	307 457 485,52	273 090 095,78
* Comptes de régularisation-Actif	112 464 411,71		112 464 411,71	55 615 635,84
Titres valeurs de placement (H)	340 745 153,81		340 745 153,81	288 499 068,02

Ecart de conversion-Actif (I)

. (Eléments circulants)

TOTAL II (F+G+H+I)	20 260 241 199,73	425 322 491,02	19 834 918 708,71	19 052 316 702,33
Trésorerie-Actif				
* Chèques et valeurs à encaisser				
* Banques, TG et CCP	151 579 900,47		151 579 900,47	157 722 887,52
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	863 852,60		863 852,60	680 653,11
TOTAL III	152 443 753,07		152 443 753,07	158 403 540,63
TOTAL GENERAL I+II+III	43 185 740 421,29	7 636 587 863,56	35 549 152 557,73	34 673 745 065,61

PASSIF		Juin-2012	2011
CAPITAUX PROPRES			
* Capital social ou personnel (1)		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
* Ecart de réévaluation			
* Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
* Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
* Réserves d'investissement		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
* Report à nouveau (2)		629 082 552,81	194 719 390,20
* Résultat nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)		188 570 246,79	434 363 162,61
Total des capitaux propres	(A)	5 337 095 467,94	5 148 525 221,15
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
* Subvention d'investissement			
* Provisions réglementées			
. Provisions pour amortissements dérogatoires			
. Provisions pour recherche hydrocarbure			
DETTES DE FINANCEMENT (C)		3 768 772 916,94	4 087 463 922,21
* Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
* Autres dettes de financement		2 968 772 916,94	3 287 463 922,21
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		245 291 009,36	176 086 602,06
* Provisions pour risques		33 877 900,74	11 789 592,54
* Provisions pour charges		211 413 108,62	164 297 009,52
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		4 922 495,65	3 835 360,78
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement		4 922 495,65	3 835 360,78
Total I (A+B+C+D+E)		9 356 081 889,89	9 415 911 106,20
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
* Fournisseurs et comptes rattachés		13 418 033 664,08	14 965 389 649,91
* Clients créditeurs, avances et acomptes		97 440 997,15	180 124 620,76
* Personnel		41 209 210,65	18 924 848,45
* Organisme sociaux		21 015 197,38	22 603 201,20

* Etat	39 213 737,18	71 791 684,78
* Comptes d'associés	4 000 244,00	4 000 244,00
* Autres créanciers	67 086 878,81	65 810 385,59
* Comptes de régularisation passif	158 628 158,27	177 436 154,55
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	
Total II (F+G+H)	13 846 628 087,52	15 506 080 789,24
TRESORERIE-PASSIF		
* Crédits d'escompte	1 047 898 402,60	
* Crédits de trésorerie	6 916 744 641,52	7 702 156 981,16
* Banques (soldes créditeurs)	4 381 799 536,20	2 049 596 189,01
Total III	12 346 442 580,32	9 751 753 170,17
TOTAL GENERAL (I+II+III)	35 549 152 557,73	34 673 745 065,61

▪ Bilan au 31/12/2011

ACTIF	EXERCICE			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs (A)	2 356 237 754,60	1 004 817 581,37	1 351 420 173,23	1 946 225 044,78
* Frais préliminaires	2 282 036 808,77	955 349 228,02	1 326 687 580,75	1 943 950 819,31
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	74 200 945,83	49 468 353,35	24 732 592,48	2 274 225,47
* Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	354 201 605,86	241 452 439,28	112 749 166,58	115 356 907,86
* Immobilisation en recherche et développement	65 699 389,52	65 699 389,52		
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	225 101 066,34	175 753 049,76	49 348 016,58	51 955 757,86
* Fonds commercial	63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	1 150,00		1 150,00	1 150,00
Immobilisations corporelles (C)	19 266 787 724,28	5 419 487 348,20	13 847 300 376,08	12 817 990 130,32
* Terrains	406 568 905,44		406 568 905,44	72 168 001,64
* Constructions	4 196 283 218,15	853 086 880,70	3 343 196 337,45	3 280 884 892,77
* Installations techniques, matériel et outillage	13 309 109 840,66	4 371 320 675,28	8 937 789 165,38	8 749 238 548,74
* Matériel transport	41 907 964,94	39 248 587,30	2 659 377,64	3 809 795,56
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	142 316 192,95	116 454 578,03	25 861 614,92	29 099 163,91
* Autres immobilisations corporelles	7 811 503,04	6 894 768,89	916 734,15	1 142 917,58
* Immobilisations corporelles en cours	1 162 790 099,10	32 481 858,00	1 130 308 241,10	681 646 810,12
Immobilisations financières (D)	147 033 414,22	2 463 900,00	144 569 514,22	141 160 932,47
* Prêts immobilisés	21 297 671,15		21 297 671,15	26 353 138,55
* Autres créances financières	9 309 558,09	911 000,00	8 398 558,09	4 783 308,94
* Titres de participation	116 214 285,00	1 552 900,00	114 661 385,00	109 812 585,00
* Autres titres immobilisés	211 899,98		211 899,98	211 899,98
Ecart de conversion -Actif (E)	6 985 592,54		6 985 592,54	6 357 638,49
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières	6 985 592,54		6 985 592,54	6 357 638,49
TOTAL I (A+B+C+D+E)	22 131 246 091,50	6 668 221 268,85	15 463 024 822,65	15 027 090 653,92
Stocks (F)	9 411 435 821,52	118 000 239,15	9 293 435 582,37	7 334 927 511,57
* Marchandises				
* Matières et fournitures, consommables	3 777 472 583,31	17 980 744,26	3 759 491 839,05	2 873 593 493,42
* Produits en cours	4 537 870 055,34		4 537 870 055,34	2 966 663 338,52
* produits intermédiaires et produits résiduels				

* Produits finis	1 096 093 182,87	100 019 494,89	996 073 687,98	1 494 670 679,63
Créances de l'actif circulant (G)	9 689 896 791,16	219 514 739,22	9 470 382 051,94	7 894 850 721,81
* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	182 123 990,19		182 123 990,19	135 688 571,80
* Clients et comptes rattachés	5 972 488 210,75	45 616 985,45	5 926 871 225,30	5 140 468 967,24
* Personnel	17 135 876,64	12 119 399,00	5 016 477,64	4 363 433,21
* Etat	3 027 664 627,19		3 027 664 627,19	2 305 406 682,15
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	434 868 450,55	161 778 354,77	273 090 095,78	259 216 528,61
* Comptes de régularisation-Actif	55 615 635,84		55 615 635,84	49 706 538,80
Titres valeurs de placement (H)	288 499 068,02		288 499 068,02	96 860 648,06
Ecart de conversion-Actif (I)				4 836 274,05
. (Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	19 389 831 680,70	337 514 978,37	19 052 316 702,33	15 331 475 155,49
Trésorerie-Actif				
* Chèques et valeurs à encaisser				
* Banques, TG et CCP	157 722 887,52		157 722 887,52	175 196 306,84
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	680 653,11		680 653,11	710 341,22
TOTAL III	158 403 540,63		158 403 540,63	175 906 648,06
TOTAL GENERAL I+II+III	41 679 481 312,83	7 005 736 247,22	34 673 745 065,61	30 534 472 457,47

PASSIF		Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			
* Capital social ou personnel (1)		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
* Ecart de réévaluation			
* Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
* Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
* Réserves d'investissement		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
* Report à nouveau (2)		194 719 390,20	(641 161 927,64)
* Résultat nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)		434 363 162,61	835 881 317,84
Total des capitaux propres	(A)	5 148 525 221,15	4 714 162 058,54
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
* Subvention d'investissement			
* Provisions réglementées			
. Provisions pour amortissements dérogatoires			
. Provisions pour recherche hydrocarbure			
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	4 087 463 922,21	4 516 177 032,57
* Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
* Autres dettes de financement		3 287 463 922,21	3 716 177 032,57
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	176 086 602,06	265 662 601,57
* Provisions pour risques		11 789 592,54	95 173 988,49
* Provisions pour charges		164 297 009,52	170 488 613,08
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	(E)	3 835 360,78	1 477 547,39
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement		3 835 360,78	1 477 547,39
Total I (A+B+C+D+E)		9 415 911 106,20	9 497 479 240,07
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	15 506 080 789,24	11 048 740 093,74

* Fournisseurs et comptes rattachés	14 965 389 649,91	10 759 087 466,20
* Clients créditeurs, avances et acomptes	180 124 620,76	21 883 485,54
* Personnel	18 924 848,45	20 661 266,29
* Organisme sociaux	22 603 201,20	20 331 938,15
* Etat	71 791 684,78	27 023 116,63
* Comptes d'associés	4 000 244,00	4 000 244,00
* Autres créanciers	65 810 385,59	68 898 531,34
* Comptes de régularisation passif	177 436 154,55	126 854 045,59
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		4 836 274,05
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		2 696 204,67
Total II (F+G+H)	15 506 080 789,24	11 056 272 572,46
TRESORERIE-PASSIF		
* Crédits d'escompte		
* Crédits de trésorerie	7 702 156 981,16	7 840 903 474,88
* Banques (soldes créditeurs)	2 049 596 189,01	2 139 817 170,06
Total III	9 751 753 170,17	9 980 720 644,94
TOTAL GENERAL (I+II+III)	34 673 745 065,61	30 534 472 457,47

• **Bilan au 31/12/2010**

ACTIF	EXERCICE			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	2 497 814 694,10	551 589 649,32	1 946 225 044,78	52 137 436,88
* Frais préliminaires	2 456 563 537,79	512 612 718,48	1 943 950 819,31	51 705 135,51
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	41 251 156,31	38 976 930,84	2 274 225,47	432 301,37
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	352 437 414,93	237 080 507,07	115 356 907,86	70 103 005,38
* Immobilisation en recherche et développement	65 128 852,88	65 128 852,88		
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	223 907 412,05	171 951 654,19	51 955 757,86	6 701 855,38
* Fonds commercial	63 400 000,00		63 400 000,00	63 400 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	1 150,00		1 150,00	1 150,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	17 610 048 137,05	4 792 058 006,73	12 817 990 130,32	14 234 395 153,86
* Terrains	72 168 001,64		72 168 001,64	72 665 488,36
* Constructions	4 043 519 350,94	762 634 458,17	3 280 884 892,77	223 696 390,51
* Installations techniques, matériel et outillage	12 622 906 618,37	3 873 668 069,63	8 749 238 548,74	1 637 071 850,89
* Matériel transport	41 907 964,94	38 098 169,38	3 809 795,56	985 320,49
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	140 087 888,00	110 988 724,09	29 099 163,91	16 837 373,24
* Autres immobilisations corporelles	7 811 503,04	6 668 585,46	1 142 917,58	1 369 101,02
* Immobilisations corporelles en cours	681 646 810,12		681 646 810,12	12 281 769 629,35
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	143 624 832,47	2 463 900,00	141 160 932,47	137 911 499,15
* Prêts immobilisés	26 353 138,55		26 353 138,55	25 949 725,23
* Autres créances financières	5 694 308,94	911 000,00	4 783 308,94	6 672 988,94
* Titres de participation	111 365 485,00	1 552 900,00	109 812 585,00	104 812 885,00
* Autres titres immobilisés	211 899,98		211 899,98	475 899,98
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)	6 357 638,49		6 357 638,49	6 925 944,65
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières	6 357 638,49		6 357 638,49	6 925 944,65
TOTAL I (A+B+C+D+E)	20 610 282 717,04	5 583 192 063,12	15 027 090 653,92	14 501 473 039,92

STOCKS (F)	7 491 753 247,96	156 825 736,39	7 334 927 511,57	4 637 574 517,19
* Marchandises				
* Matières et fournitures, consommables	2 944 671 965,48	71 078 472,06	2 873 593 493,42	2 505 739 292,10
* Produits en cours	2 966 663 338,52		2 966 663 338,52	1 309 045 831,92
* produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	1 580 417 943,96	85 747 264,33	1 494 670 679,63	822 789 393,17
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	8 018 365 461,03	123 514 739,22	7 894 850 721,81	5 997 302 761,84
* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	135 688 571,80		135 688 571,80	96 720 540,49
* Clients et comptes rattachés	5 186 085 952,69	45 616 985,45	5 140 468 967,24	3 546 567 034,87
* Personnel	16 482 832,21	12 119 399,00	4 363 433,21	3 085 420,10
* Etat	2 305 406 682,15		2 305 406 682,15	2 042 004 186,10
* Comptes d'associés				
* Autres débiteurs	324 994 883,38	65 778 354,77	259 216 528,61	273 557 364,65
* Comptes de régularisation-Actif	49 706 538,80		49 706 538,80	35 368 215,63
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	96 860 648,06		96 860 648,06	88 602 696,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	4 836 274,05		4 836 274,05	85 471 246,06
. (Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	15 611 815 631,10	280 340 475,61	15 331 475 155,49	10 808 951 221,09
TRESORERIE-ACTIF				
* Chèques et valeurs à encaisser				
* Banques, TG et CCP	175 196 306,84		175 196 306,84	616 091 674,49
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	710 341,22		710 341,22	837 080,21
TOTAL III	175 906 648,06		175 906 648,06	616 928 754,70
TOTAL GENERAL I+II+III	36 398 004 996,20	5 863 532 538,73	30 534 472 457,47	25 927 353 015,71

PASSIF		Exercice	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES			
* Capital social ou personnel (1)		1 189 966 500,00	1 189 966 500,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		757 810 296,92	757 810 296,92
* Ecart de réévaluation			
* Réserve légale		123 658 650,00	123 658 650,00
* Autres réserves		1 421 595 273,02	1 421 595 273,02
* Réserves d'investissement		1 026 411 948,40	1 026 411 948,40
* Report à nouveau (2)		(641 161 927,64)	(1 196 042 244,21)
* Résultat nets en instance d'affectation (2)			
* Résultat net de l'exercice (2)		835 881 317,84	554 880 316,57
Total des capitaux propres	(A)	4 714 162 058,54	3 878 280 740,70
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)		
* Subvention d'investissement			
* Provisions réglementées			
. Provisions pour amortissements dérogatoires			
. Provisions pour recherche hydrocarbure			
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	4 516 177 032,57	5 212 426 149,29
* Emprunts obligataires		800 000 000,00	800 000 000,00
* Autres dettes de financement		3 716 177 032,57	4 412 426 149,29
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	265 662 601,57	225 073 381,16
* Provisions pour risques		95 173 988,49	56 515 734,62

* Provisions pour charges		170 488 613,08	168 557 646,54
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF	(E)	1 477 547,39	1 855 182,44
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement		1 477 547,39	1 855 182,44
Total I (A+B+C+D+E)		9 497 479 240,07	9 317 635 453,59
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	11 048 740 093,74	9 340 527 304,47
* Fournisseurs et comptes rattachés		10 759 087 466,20	9 036 997 998,35
* Clients créditeurs, avances et acomptes		21 883 485,54	24 969 454,05
* Personnel		20 661 266,29	13 450 977,64
* Organisme sociaux		20 331 938,15	21 890 017,20
* Etat		27 023 116,63	27 049 394,69
* Comptes d'associés		4 000 244,00	4 000 244,00
* Autres créanciers		68 898 531,34	70 373 217,41
* Comptes de régularisation passif		126 854 045,59	141 796 001,13
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	4 836 274,05	85 486 090,63
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	2 696 204,67	25 147 060,14
Total II (F+G+H)		11 056 272 572,46	9 451 160 455,24
TRESORERIE-PASSIF			
* Crédits d'escompte			
* Crédits de trésorerie		7 840 903 474,88	5 559 216 933,31
* Banques (soldes créditeurs)		2 139 817 170,06	1 599 340 173,57
Total III		9 980 720 644,94	7 158 557 106,88
TOTAL GENERAL (I+II+III)		30 534 472 457,47	25 927 353 015,71

c) Comptes de produits et de charges des deux derniers exercices et du 30 juin 2012

• CPC au 30/06/2012

NATURE	Jun-2012 1	Exercices précédents 2	Total Jun 2012 3=2+1	Jun 2011 4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	1 144 515 917,58		1 144 515 917,58	321 016 469,65
* Ventes de biens et services produits	26 339 525 836,77	4 591 185,24	26 344 117 022,01	22 532 572 668,85
Chiffre d'affaires	27 484 041 754,35	4 591 185,24	27 488 632 939,59	22 853 589 138,50
* Variation de stocks de produits (1)	436 652 013,25		436 652 013,25	591 039 056,22
* Immobili. produites par l'entreprise pour elle même				
* Subventions d'exploitation	14 158 601,11		14 158 601,11	16 453 016,24
* Autres produits d'exploitation		1 237 788,65	1 237 788,65	1 830 486,43
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	600 470 080,09		600 470 080,09	353 178 771,74
Total I	28 535 322 448,80	5 828 973,89	28 541 151 422,69	23 816 090 469,13
II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus de marchandises	1 168 713 060,54	289 169,07	1 169 002 229,61	393 832 356,14
* Achats consommés de matières et fournitures	25 487 960 702,02	27 632 228,92	25 515 592 930,94	21 698 090 747,30
* Autres charges externes	280 947 184,41	276 616,61	281 223 801,02	340 002 854,18
* Impôts et taxes	12 591 335,28	31 567,69	12 622 902,97	12 765 921,99
* Charges de personnel	176 131 315,11	198 262,16	176 329 577,27	175 231 522,78
* Autres charges d'exploitation	1 650 538,00	6 643 933,91	8 294 471,91	7 241 812,35
* Dotations d'exploitation	841 948 072,82		841 948 072,82	717 147 850,10
Total II	27 969 942 208,18	35 071 778,36	28 005 013 986,54	23 344 313 064,84
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			536 137 436,15	471 777 404,29
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de partic. et autres titres immo.	83 076 000,00		83 076 000,00	74 383 840,00
* Gains de change	4 490 607,63		4 490 607,63	5 265 415,33
* Intérêts et autres produits financiers	16 786 842,88		16 786 842,88	16 593 879,45
* Reprises financier : transfert charges	6 985 592,54		6 985 592,54	11 193 912,54
Total IV	111 339 043,05		111 339 043,05	107 437 047,32
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'intérêts	367 762 805,18		367 762 805,18	272 588 455,05
* Pertes de change	370 812,76	10 280 374,40	10 651 187,16	902 914,94
* Autres charges financières				
* Dotations financières	7 199 021,77		7 199 021,77	6 604 705,59
Total V	375 332 639,71	10 280 374,40	385 613 014,11	280 096 075,58
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(274 273 971,06)	(172 659 028,26)
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			261 863 465,09	299 118 376,03
VIII PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immobilisations	5 405 025,00		5 405 025,00	9 143 551,60
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur subventions d'investissement				
* Autres produits non courants	34 122,41	5 507 448,77	5 541 571,18	10 220,79
* Reprises non courantes ; transferts de charges	27 000 000,00		27 000 000,00	

Total VIII	32 439 147,41	5 507 448,77	37 946 596,18	9 153 772,39
IX CHARGES NON COURANTES				
* Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	67 420,07		67 420,07	226 376,70
* Subventions accordées	1 093 903,20		1 093 903,20	1 350 844,33
* Autres charges non courantes	28 002 712,26	2 194 742,90	30 197 455,16	7 687 764,06
* Dotations non courantes aux amort. et aux prov.	10 844 983,05		10 844 983,05	
Total IX	40 009 018,58	2 194 742,90	42 203 761,48	9 264 985,09
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			(4 257 165,30)	(111 212,70)
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			257 606 299,79	299 007 163,33
XII IMPÔTS SUR LES BENEFCES	69 036 053,00		69 036 053,00	57 450 234,70
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			188 570 246,79	241 556 928,63
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			28 690 437 061,92	23 932 681 288,84
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			28 501 866 815,13	23 691 124 360,21
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			188 570 246,79	241 556 928,63

• **CPC au 31/12/2011**

NATURE	Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	1	2	3=2+1	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	635 822 990,75		635 822 990,75	5 932 274 056,22
* Ventes de biens et services produits	49 100 219 187,47	6 150 113,32	49 106 369 300,79	31 097 872 908,92
Chiffre d'affaires	49 736 042 178,22	6 150 113,32	49 742 192 291,54	37 030 146 965,14
* Variation de stocks de produits (1)	1 086 881 955,73		1 086 881 955,73	2 362 319 248,25
* Immobili. produites par l'entreprise pour elle même				
* Subventions d'exploitation	34 618 455,38		34 618 455,38	37 261 097,12
* Autres produits d'exploitation		28 216 259,02	28 216 259,02	28 765 790,48
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	743 212 080,87		743 212 080,87	601 874 875,09
Total I	51 600 754 670,20	34 366 372,34	51 635 121 042,54	40 060 367 976,08
II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus de marchandises	597 700 653,36	(496 395,97)	597 204 257,39	5 391 768 159,40
* Achats consommés de matières et fournitures	47 848 627 943,76	(74 390 704,85)	47 774 237 238,91	31 158 274 426,41
* Autres charges externes	568 214 118,14	(15 661 548,78)	552 552 569,36	526 599 492,97
* Impôts et taxes	25 425 527,63	10 216,50	25 435 744,13	25 412 711,93
* Charges de personnel	365 643 998,24	2 177 397,94	367 821 396,18	325 552 736,86
* Autres charges d'exploitation	3 967 746,00	7 605 322,47	11 573 068,47	11 043 408,16
* Dotations d'exploitation	1 255 443 751,24		1 255 443 751,24	1 170 139 457,65
Total II	50 665 023 738,37	(80 755 712,69)	50 584 268 025,68	38 608 790 393,38
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 050 853 016,86	1 451 577 582,70
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de partic. et autres titres immo.	74 383 840,00		74 383 840,00	59 768 640,00
* Gains de change	6 093 140,62		6 093 140,62	132 033 999,19
* Intérêts et autres produits financiers	48 472 522,14	1 800 487,92	50 273 010,06	63 327 739,71
* Reprises financier : transfert charges	11 193 912,54		11 193 912,54	94 637 168,40
Total IV	140 143 415,30	1 800 487,92	141 943 903,22	349 767 547,30
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'intérêts	612 670 848,25	(1 652 827,54)	611 018 020,71	495 638 570,32

	* Pertes de change	2 227 746,55	74 808,14	2 302 554,69	336 944 818,80
	* Autres charges financières				35 752 873,27
	* Dotations financières	6 985 592,54		6 985 592,54	11 193 912,54
	Total V	621 884 187,34	(1 578 019,40)	620 306 167,94	879 530 174,93
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(478 362 264,72)	(529 762 627,63)
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			572 490 752,14	921 814 955,07
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	83 715 841,60		83 715 841,60	7 969 872,00
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	877 047,05	16 441 738,21	17 318 785,26	16 951 231,82
	* Reprises non courantes ; transferts de charges				1 209 454,33
	Total VIII	84 592 888,65	16 441 738,21	101 034 626,86	26 130 558,15
IX	CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immo.cédées	3 408 196,20		3 408 196,20	497 486,72
	* Subventions accordées	3 697 369,65		3 697 369,65	5 498 348,63
	* Autres charges non courantes	11 162 753,70	11 156,84	11 173 910,54	12 647 721,03
	* Dotations non courantes aux amort. et aux prov.	96 000 000,00		96 000 000,00	
	Total IX	114 268 319,55	11 156,84	114 279 476,39	18 643 556,38
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			(13 244 849,53)	7 487 001,77
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			559 245 902,61	929 301 956,84
XII	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	124 882 740,00		124 882 740,00	93 420 639,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			434 363 162,61	835 881 317,84
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			51 878 099 572,62	40 436 266 081,53
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			51 443 736 410,01	39 600 384 763,69
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			434 363 162,61	835 881 317,84

• **CPC au 31/12/2010**

NATURE	Propres à l'exercice	concernant les exercices		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		précédent			
	1	2	3=2+1	4	
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	5 932 274 056,22		5 932 274 056,22	9 658 837 139,17
	* Ventes de biens et services produits	31 096 612 111,12	1 260 797,80	31 097 872 908,92	17 292 345 771,54
	chiffre d'affaires	37 028 886 167,34	1 260 797,80	37 030 146 965,14	26 951 182 910,71
	* Variation de stocks de produits (1)	2 362 319 248,25		2 362 319 248,25	921 791 747,86
	* Immobili. produites par l'entreprise pour elle même				
	* Subventions d'exploitation	32 794 199,85	4 466 897,27	37 261 097,12	26 656 372,65
	* Autres produits d'exploitation		28 765 790,48	28 765 790,48	3 942 950,56
	* Reprises d'exploitation: transferts de charges	601 874 875,09		601 874 875,09	1 094 767 576,86
	Total I	40 025 874 490,53	34 493 485,55	40 060 367 976,08	28 998 341 558,64
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus de marchandises	5 391 770 168,44	(2 009,04)	5 391 768 159,40	9 251 627 831,28
	* Achats consommés de matières et fournitures	31 217 421 645,90	(59 147 219,49)	31 158 274 426,41	17 586 994 689,47
	* Autres charges externes	528 016 764,08	(1 417 271,11)	526 599 492,97	365 325 418,55
	* Impôts et taxes	25 408 577,19	4 134,74	25 412 711,93	27 237 422,64

	* Charges de personnel	325 850 703,68	(297 966,82)	325 552 736,86	319 819 182,29
	* Autres charges d'exploitation	5 198 160,00	5 845 248,16	11 043 408,16	1 198 961,13
	* Dotations d'exploitation	1 170 139 457,65		1 170 139 457,65	475 749 213,41
	Total II	38 663 805 476,94	(55 015 083,56)	38 608 790 393,38	28 027 952 718,77
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 451 577 582,70	970 388 839,87
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de partic. et autres titres immo.	59 768 640,00		59 768 640,00	59 408 540,00
	* Gains de change	132 033 999,19		132 033 999,19	151 059 563,52
	* Intérêts et autres produits financiers	63 327 739,71		63 327 739,71	11 186 241,57
	* Reprises financier : transfert charges	94 637 168,40		94 637 168,40	74 117 764,31
	Total IV	349 767 547,30		349 767 547,30	295 772 109,40
V	CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	487 111 772,39	8 526 797,93	495 638 570,32	271 961 616,09
	* Pertes de change	336 933 926,60	10 892,20	336 944 818,80	210 512 513,36
	* Autres charges financières	34 767 101,60	985 771,67	35 752 873,27	
	* Dotations financières	11 193 912,54		11 193 912,54	94 637 168,40
	Total V	870 006 713,13	9 523 461,80	879 530 174,93	577 111 297,85
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(529 762 627,63)	(281 339 188,45)
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)			921 814 955,07	689 049 651,42
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	7 969 872,00		7 969 872,00	5 536 915,30
	* Subventions d'équilibre				
	* Reprises sur subventions d'investissement				
	* Autres produits non courants	15 746 496,12	1 204 735,70	16 951 231,82	54,19
	* Reprises non courantes ; transferts de charges	1 209 454,33		1 209 454,33	232 500,00
	Total VIII	24 925 822,45	1 204 735,70	26 130 558,15	5 769 469,49
IX	CHARGES NON COURANTES				
	* Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	497 486,72		497 486,72	146 255,25
	* Subventions accordées	5 498 348,63		5 498 348,63	4 113 984,84
	* Autres charges non courantes	11 546 669,17	1 101 051,86	12 647 721,03	62 569 972,25
	* Dotations non courantes aux amort. et aux prov.				5 100 000,00
	Total IX	17 542 504,52	1 101 051,86	18 643 556,38	71 930 212,34
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			7 487 001,77	(66 160 742,85)
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			929 301 956,84	622 888 908,57
XII	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	93 420 639,00		93 420 639,00	68 008 592,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)			835 881 317,84	554 880 316,57
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			40 436 266 081,53	29 299 883 137,53
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			39 600 384 763,69	28 745 002 820,96
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)			835 881 317,84	554 880 316,57

d) Etat des soldes de gestion sur la période 2010-2011 et au 30/06/2012

• ESG au 30/06/2012

Tableau de formation des résultats (TFR)

		Jun 2012	Jun 2011
1	+ Ventes de Marchandises (en l'état)	1 144 515 917,58	321 016 469,65
2	- Achats revendus de marchandises	1 169 002 229,61	393 832 356,14
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	(24 486 312,03)	(72 815 886,49)
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	26 780 769 035,26	23 123 611 725,07
3	Ventes de biens et services produits	26 344 117 022,01	22 532 572 668,85
4	Variation stocks produits	436 652 013,25	591 039 056,22
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	25 796 816 731,96	22 038 093 601,48
6	Achats consommés de matières et fournitures	25 515 592 930,94	21 698 090 747,30
7	Autres charges externes	281 223 801,02	340 002 854,18
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	959 465 991,27	1 012 702 237,10
8	+ Subventions d'exploitation	14 158 601,11	16 453 016,24
9	- Impôts et taxes	12 622 902,97	12 765 921,99
10	- Charges de personnel	176 329 577,27	175 231 522,78
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	784 672 112,14	841 157 808,57
11	+ Autres produits d'exploitation	1 237 788,65	1 830 486,43
12	- Autres charges d'exploitation	8 294 471,91	7 241 812,35
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	600 470 080,09	353 178 771,74
14	- Dotations d'exploitation	841 948 072,82	717 147 850,10
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	536 137 436,15	471 777 404,29
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	(274 273 971,06)	(172 659 028,26)
VIII	= RESULTAT COURANT	261 863 465,09	299 118 376,03
IX	+/- RESULTAT NON COURANT(+ou-)	(4 257 165,30)	(111 212,70)
15	- Impôts sur les résultats	69 036 053,00	57 450 234,70
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	188 570 246,79	241 556 928,63

Capacité d'autofinancement (CAF)

		Jun 2012	Jun 2011
1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	188 570 246,79	241 556 928,63
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	635 527 091,33	593 719 346,23
3	+ Dotations financières (1)	7 199 021,77	6 604 705,59
4	+ Dotations non courantes(1)		
5	- Reprises d'exploitation(2)	23 492 009,52	179 194 913,08
6	- Reprises financières(2)	6 985 592,54	6 357 638,49
7	- Reprises non courantes(2) (3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	5 405 025,00	9 143 551,60
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	67 420,07	226 376,70
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	795 481 152,90	647 411 253,98
10	Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	795 481 152,90	647 411 253,98

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

• **ESG au 31/12/2011**

Tableau de formation des résultats (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	+ Ventes de Marchandises (en l'état)	635 822 990,75	5 932 274 056,22
2	- Achats revendus de marchandises	597 204 257,39	5 391 768 159,40
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	38 618 733,36	540 505 896,82
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	50 193 251 256,52	33 460 192 157,17
3	Ventes de biens et services produits	49 106 369 300,79	31 097 872 908,92
4	Variation stocks produits	1 086 881 955,73	2 362 319 248,25
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	48 326 789 808,27	31 684 873 919,38
6	Achats consommés de matières et fournitures	47 774 237 238,91	31 158 274 426,41
7	Autres charges externes	552 552 569,36	526 599 492,97
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	1 905 080 181,61	2 315 824 134,61
8	+ Subventions d'exploitation	34 618 455,38	37 261 097,12
9	- Impôts et taxes	25 435 744,13	25 412 711,93
10	- Charges de personnel	367 821 396,18	325 552 736,86
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1 546 441 496,68	2 002 119 782,94
	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	28 216 259,02	28 765 790,48
12	- Autres charges d'exploitation	11 573 068,47	11 043 408,16
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	743 212 080,87	601 874 875,09
14	- Dotations d'exploitation	1 255 443 751,24	1 170 139 457,65
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	1 050 853 016,86	1 451 577 582,70
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	(478 362 264,72)	(529 762 627,63)
VIII	= RESULTAT COURANT	572 490 752,14	921 814 955,07
IX	+/- RESULTAT NON COURANT(+ou-)	(13 244 849,53)	7 487 001,77
15	- Impôts sur les résultats	124 882 740,00	93 420 639,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	434 363 162,61	835 881 317,84

Capacité d'autofinancement (CAF)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	434 363 162,61	835 881 317,84
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 152 279 357,36	1 069 675 565,39
3	+ Dotations financières (1)	6 985 592,54	6 357 638,49
4	+ Dotations non courantes(1)		
5	- Reprises d'exploitation(2)	157 454 105,08	109 393 630,90
6	- Reprises financières(2)	6 357 638,49	6 925 944,65
7	- Reprises non courantes(2) (3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	83 715 841,60	7 969 872,00
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	3 408 196,20	497 486,72
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 349 508 723,54	1 788 122 560,89
10	Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	1 349 508 723,54	1 788 122 560,89

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

• **ESG au 31/12/2010**

Tableau de formation des résultats (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	+ Ventes de Marchandises (en l'état)	5 932 274 056,22	9 658 837 139,17
2	- Achats revendus de marchandises	5 391 768 159,40	9 251 627 831,28
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	540 505 896,82	407 209 307,89
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	33 460 192 157,17	18 214 137 519,40
3	Ventes de biens et services produits	31 097 872 908,92	17 292 345 771,54
4	Variation stocks produits	2 362 319 248,25	921 791 747,86
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	31 684 873 919,38	17 952 320 108,02
6	Achats consommés de matières et fournitures	31 158 274 426,41	17 586 994 689,47
7	Autres charges externes	526 599 492,97	365 325 418,55
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	2 315 824 134,61	669 026 719,27
8	+ Subventions d'exploitation	37 261 097,12	26 656 372,65
9	- Impôts et taxes	25 412 711,93	27 237 422,64
10	- Charges de personnel	325 552 736,86	319 819 182,29
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 002 119 782,94	348 626 486,99
	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	28 765 790,48	3 942 950,56
12	- Autres charges d'exploitation	11 043 408,16	1 198 961,13
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	601 874 875,09	1 094 767 576,86
14	- Dotations d'exploitation	1 170 139 457,65	475 749 213,41
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	1 451 577 582,70	970 388 839,87
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	(529 762 627,63)	(281 339 188,45)
VIII	= RESULTAT COURANT	921 814 955,07	689 049 651,42
IX	+/- RESULTAT NON COURANT (+ou-)	7 487 001,77	(66 160 742,85)
15	- Impôts sur les résultats	93 420 639,00	68 008 592,00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	835 881 317,84	554 880 316,57

Capacité d'autofinancement (CAF)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	835 881 317,84	554 880 316,57
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 069 675 565,39	412 975 620,51
3	+ Dotations financières (1)	6 357 638,49	6 925 944,65
4	+ Dotations non courantes(1)		
5	- Reprises d'exploitation(2)	109 393 630,90	71 005 273,90
6	- Reprises financières(2)	6 925 944,65	5 631 278,69
7	- Reprises non courantes(2) (3)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	7 969 872,00	5 536 915,30
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	497 486,72	146 255,25
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 788 122 560,89	892 754 669,09
10	Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	1 788 122 560,89	892 754 669,09

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

e) Tableau des emplois et ressources sur la période 2010-2011 et au 30 juin 2012

• Tableau des emplois et ressources au 30/06/2012

LIBELLES	Juin 2012		Juin 2011	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)				
* Autofinancement (A)		795 481 152,90		647 411 253,98
. Capacité d'autofinancement		795 481 152,90		647 411 253,98
. Distribution de bénéfices				
* Cessions et réduction d'immobilisations (B)		8 596 560,04		13 523 944,50
. Cessions d'immo. incorporelles				
. Cessions d'immo. corporelles		5 405 025,00		9 143 551,60
. Cessions d'immo. financières				
. Récupération sur créances immobilisées		3 191 535,04		4 380 392,90
* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)				
. Augmentation de capital, Apports				
. Subventions d'investissement				
* Augmentation des dettes de financement (nettes de primes de remboursement) (D)				100 478 982,58
TOTAL (I) Ressources stables (A+B+C+D)		804 077 712,94		761 414 181,06
II Emplois stables				
* Acquisition et augmentation des immo. (E)	550 972 484,86		441 410 753,79	
. Acquisition d'immo. incorporelles	11 582 179,51		1 193 654,39	
. Acquisition d'immo. corporelles	535 575 911,99		432 936 912,40	
. Acquisition d'immo. financières			2 350 000,00	
. Augmentation des créances immobilisées	3 814 393,36		4 930 187,00	

* Remboursement des capitaux propres	(F)		
* Remboursement des dettes de financement	(G)	317 817 328,25	329 328 688,46
* Emplois en non valeur	(H)	93 882 389,44	17 545 396,27
TOTAL II Emplois stables (E)+(F)+(G)+(H)		962 672 202,55	788 284 838,52
III Variation du B.F.G		2 442 054 708,10	2 215 699 902,34
IV Variation de la trésorerie			2 242 570 559,80
TOTAL GENERAL		3 404 726 910,65	3 404 726 910,65
			3 003 984 740,86
			3 003 984 740,86

• **Tableau des emplois et ressources au 31/12/2011**

LIBELLES	2011		2010	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)				
* Autofinancement (A)		1 349 508 723,54		1 788 122 560,89
. Capacité d'autofinancement		1 349 508 723,54		1 788 122 560,89
- Distribution de bénéfices	0,00		0,00	
* Cessions et réduction d'immobilisations (B)		91 165 924,46		17 643 226,45
. Cessions d'immo. incorporelles				
. Cessions d'immo. corporelles		83 715 841,60		7 853 872,00
. Cessions d'immo. financières				116 000,00
. Récupération sur créances immobilisées		7 450 082,86		9 673 354,45
* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)		0,00		0,00
. Augmentation de capital, Apports				
. Subventions d'investissement				
* Augmentation des dettes de financement (nettes de primes de remboursement) (D)		192 530 414,76		196 809 239,35
TOTAL (I) Ressources stables (A+B+C+D)		1 633 205 062,76		2 002 575 026,69
II Emplois stables				
* Acquisition et augmentation des immo. (E)	1 404 453 775,03		904 994 244,77	
. Acquisition d'immo. incorporelles	1 764 190,93		24 250 818,25	
. Acquisition d'immo. corporelles	1 391 830 919,49		867 556 638,75	
. Acquisition d'immo. financières	4 848 800,00		4 999 700,00	
. Augmentation des créances immobilisées	6 009 864,61		8 187 087,77	
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	619 513 665,78		892 708 361,19	
* Emplois en non valeur (H)	126 739 924,55		550 646 248,25	
TOTAL II Emplois stables (E)+(F)+(G)+(H)	2 150 707 365,36		2 348 348 854,21	
III Variation du B.F.G		728 966 669,94	2 917 411 817,18	
IV Variation de la trésorerie	211 464 367,34			3 263 185 644,70
TOTAL GENERAL	2 362 171 732,70	2 362 171 732,70	5 265 760 671,39	5 265 760 671,39

• **Tableau des emplois et ressources au 31/12/2010**

LIBELLES	2010		2009	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)				
* Autofinancement (A)		1 788 122 560,89		892 754 669,09

. Capacité d'autofinancement		1 788 122 560,89	892 754 669,09
- Distribution de bénéfices			
* Cessions et réduction d'immobilisations	(B)	17 643 226,45	7 974 662,75
. Cessions d'immo. incorporelles			
. Cessions d'immo. corporelles		7 853 872,00	330 238,53
. Cessions d'immo. financières		116 000,00	
. Récupération sur créances immobilisées		9 673 354,45	7 644 424,22
* Augmentation des capitaux propres assimilés	(C)		0,00
. Augmentation de capital, Apports			
. Subventions d'investissement			
* Augmentation des dettes de financement	(D)	196 809 239,35	76 367 327,75
(nettes de primes de remboursement)			
TOTAL (I) Ressources stables (A+B+C+D)		2 002 575 026,69	977 096 659,59
II Emplois stables			
* Acquisition et augmentation des immo.	(E)	904 994 244,77	3 030 540 929,60
. Acquisition d'immo. incorporelles		24 250 818,25	3 735 373,27
. Acquisition d'immo. corporelles		867 556 638,75	3 021 421 046,40
. Acquisition d'immo. financières		4 999 700,00	
. Augmentation des créances immobilisées		8 187 087,77	5 384 509,93
* Remboursement des capitaux propres	(F)		
* Remboursement des dettes de financement	(G)	892 708 361,19	104 592 347,36
* Emplois en non valeur	(H)	550 646 248,25	40 009 616,00
TOTAL II Emplois stables (E)+(F)+(G)+(H)		2 348 348 854,21	3 175 142 892,96
III Variation du B.F.G		2 917 411 817,18	467 041 908,27
IV Variation de la trésorerie		3 263 185 644,70	2 665 088 141,64
TOTAL GENERAL		5 265 760 671,39	5 265 760 671,39
		3 642 184 801,23	3 642 184 801,23

- **Tableau des emplois et ressources au 31/12/2009**

f) Principales méthodes d'évaluation appliquées (A1) au titre de l'exercice 2011

Les principales méthodes d'évaluation appliquées par la Samir se ventilent comme suit :

I -ACTIF IMMOBILISE

A -EVALUATION A L'ENTREE

1° -IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS

Elles sont constituées par :

- * Les frais préliminaires,
- * Les charges à répartir sur plusieurs exercices,

2°- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Elles sont constituées des éléments suivants :

- * Le fonds de commerce dont la valeur d'entrée est la valeur d'apport.
- * Les brevets, marques, droits et valeurs similaires.

3°- IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Elles comprennent :

- .Les terrains.
- .Les constructions.
- .Les installations.
- .Le matériel de transport.
- .Le mobilier, matériel de bureau et aménagements divers.

L'entrée des immobilisations corporelles au patrimoine est comptabilisée sur la base du prix d'achat à la date de règlement augmenté des :

- Droits de douanes.
- Frais de transit.
- Transport et assurance.
- Frais d'installations.

Le coût des immobilisations nécessitant une longue période d'acquisition ou de production comprend les frais financiers conformément aux dispositions du CGNC. Le coût inclut également les frais de personnel.

4°-IMMOBILISATIONS FINANCIERES

.Les prêts immobilisés :

Chaque type de prêt est inscrit en comptabilité pour son montant nominal.

.Autres créances financières :

.Elles sont constituées principalement des dépôts et cautionnements versés.

La valeur d'entrée retenue est la valeur nominale.

.Titres de participation :

Ils sont comptabilisés au prix d'achat de chaque action.

B -CORRECTIONS DE VALEUR

1°- METHODE D'AMORTISSEMENT :

.Le régime d'amortissement est linéaire.

.Les taux appliqués pour chaque type d'immobilisation sont :

- Les immobilisations en non-valeurs :20%, 33%.
- Les immobilisations incorporelles: 20% et 4 % pour UPGRADE.
- Les immobilisations corporelles :

*Constructions: 5%, 2 % pour UPGRADE.

*Installations: 10% et 4% pour UPGRADE.

*Matériel de transport : 25% - 20%

*Matériel informatique: 20%.

2°- METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

Cet écart provient des différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes sur la base de leur valeur historique du jour de leur acquisition et celles résultantes de l'actualisation de cette valeur aux cours de change de la date de clôture de l'exercice.

Lorsque les cours augmentent et traduisent des pertes latentes en cas de majoration des dettes ou minoration des créances, la différence est inscrite à l'actif du bilan en "écart de conversion actif", écart provisionné au passif du bilan.

II -ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

A -EVALUATION A L'ENTREE

1°- LES STOCKS

. Pétrole brut

Le stock de matières premières est valorisé au prix de revient rendus bacs par type de pétrole brut suivant la méthode "FIFO".

. Produits finis

Pour ces produits, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production mensuel à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation à la production mensuelle.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente mensuel, appliqué aux prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

. Produits finis importés

Le stock de produits finis importés est valorisé au prix de revient rendus bacs par type de produit suivant la méthode "FIFO".

. Produits semi- finis

Ils sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants, diminués d'une décote de 8%.

Le slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel-oil diminué d'une décote de 61%.

L'essence fuel est valorisé sur la base de la moyenne pondérée des coûts de production des produits finis qu'il génère.

. Matériel magasin

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du "coût moyen pondéré", sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

2°-LES CREANCES

Toute créance est saisie en comptabilité par référence au prix de vente facturé T.T.C.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu.

Au cours de l'année, toute vente à l'étranger est enregistrée en comptabilité au cours de la date du bulletin de livraison.

3° -TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT

. Dépôts à terme :

La valeur du dépôt à terme est la valeur nominale.

. Titres de placement :

La valeur d'entrée est le prix d'acquisition des titres

B -CORRECTIONS DE VALEUR

1° -METHODE D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

. Les stocks

Cette provision porte sur :

- Les stocks du magasin devenus obsolètes.
- Le stock de pétrole brut déprécié à 100% pour les sédiments et au prix du fuel pour le reste du fond de bac.
- Les stocks de produits finis sont dépréciés pour la partie du coût de revient qui excède le prix de reprise.

. Créances de l'actif circulant

Sont provisionnées à 100% :

- Le solde des comptes du personnel et de régularisation non analysés.
- Les créances frappées par la forclusion.

2°-METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-ACTIF

La méthode de détermination des écarts de conversion actif est similaire à celle visée au 3ème du B relative à l'actif immobilisé.

III -FINANCEMENT PERMANANT

1°-METHODES DE REEVALUATION: Néant

2° -METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES :

- La provision pour investissement est calculée sur la base du bénéfice fiscal avant impôt.

3° -DETTES DE FINANCEMENT PERMANENT:

Les dettes de financement sont inscrites pour leur valeur nominale résultante des contrats et conventions de crédit. Toutefois, à la fin de chaque année, les dettes de financement en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change de clôture de l'exercice. La différence entre le cours historique et le cours de clôture apparaissent en écart de conversion actif ou passif.

4° -METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES:

. Provisions pour pertes de change:

Cette provision représente la différence entre la valeur d'entrée de la dette à caractère durable et sa valeur actualisée au dernier cours de change connu à la clôture.

Les écarts de conversion actif et passif sont contre-passés au début de l'exercice.

. Provisions pour charge:

-Fonds d'ancienneté :

Tout agent partant en retraite a droit à l'équivalent d'une semaine travaillée par année d'ancienneté, calculée sur la base du salaire de fin de carrière actualisé.

Le montant de la provision constituée chaque fin d'année, est égal au montant dû à cette date à tous les agents statutaires.

-Grosses réparations :

La société planifie des arrêts des unités de production pour l'entretien récurrent.

La provision pour grosses réparations est mise à jour selon le plan triennal de maintenance des installations.

5° -METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF :

Les dettes et les créances libellées en monnaie étrangères sont converties à la fin d'année en se basant sur le cours de change connu.

Tout gain latent résultant de la comparaison entre la valeur obtenue et la valeur historique est comptabilisé en écart de conversion passif.

IV -PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

1°-DETTES DU PASSIF CIRCULANT

Les dettes sont comptabilisées pour leur montant nominal. Les achats des services sont comptabilisés au cours du règlement. Les achats de matériels sont comptabilisés au cours du jour de transfert de propriété.

2°-METHODES D'EVALUATION DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

. Provisions pour pertes de change :

En application du principe de prudence le montant de la provision est égal à la perte latente constatée à la fin d'année 'suite à la comparaison entre la valeur d'entrée de la dette circulante et sa valeur actualisée au cours de la clôture.

3° -METHODES DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION-PASSIF

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu. La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est saisie en comptabilité sous forme d'écart de conversion passif en cas de profit de change latent.

Le gain non encore réalisé n'est pas à constater en produits en comptabilité, et ce, par respect du principe de prudence.

V –TRESORERIE

1°-TRESORERIE-ACTIF

Les disponibles en espèces et en banques sont comptabilisés pour leur montant nominal en Dirhams.

2°-TRESORERIE-PASSIF

Elle est constituée essentiellement des crédits de trésorerie et des découverts auprès des banques.

A la date de clôture, les crédits de trésorerie sont actualisés sur la base du cours spot à cette date ou en utilisant le cours négocié si ce dernier est connu.

3°-METHODES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A la date de clôture la société procède à la comparaison de la valeur actuelle des éléments de trésorerie et leur valeur historique. Les éventuelles dépréciations font l'objet d'une provision.

g) Etat des dérogations (A2) au titre de l'exercice 2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II- DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III -DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	NEANT	NEANT

h) Tableau État des changements de méthodes (A3) au titre de l'exercice 2011

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	NEANT	NEANT



i) Tableau des immobilisations (B2) au titre de l'exercice 2011

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION				DIMINUTION	MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Production de l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 229 497 830,05	25 263 570,92		101 476 353,63				2 356 237 754,60
*Frais préliminaires	2 188 246 673,74	4 066 780,42		89 723 354,61				2 282 036 808,77
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	41 251 156,31	21 196 790,50		11 752 999,02				74 200 945,83
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	352 437 414,93			1 764 190,93				354 201 605,86
* Immobilisation en recherche et développement	65 128 852,88			570 536,64				65 699 389,52
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	223 907 412,05			1 193 654,29				225 101 066,34
* Fonds commercial	63 400 000,00							63 400 000,00
*Autres immobilisations incorporelles	1 150,00							1 150,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 878 365 001,10	1 495 071 464,05		574 470 728,36	3 408 196,31		677 711 272,92	19 266 787 724,28
* Terrains	72 168 001,64	337 809 100,00			3 408 196,20			406 568 905,44
*Constructions	4 043 519 350,95			152 763 867,31	0,11			4 196 283 218,15
* Installat. techniques, matériel et outillage	12 891 223 482,41	-1 592 197,85		419 478 556,10				13 309 109 840,66
* Matériel de transport	41 907 964,94							41 907 964,94
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	140 087 888,00			2 228 304,95				142 316 192,95
*Autres immobilisations corporelles	7 811 503,04							7 811 503,04
* Immobilisations corporelles en cours	681 646 810,12	1 158 854 561,90					677 711 272,92	1 162 790 099,10



j) Tableau des amortissements (B2bis) au titre de l'exercice 2011

NATURE	Cumul début exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements sur immobilis- sorties	Cumul d'amortissements fin exercice
	1	2	3	4 = 1+2-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	551 589 649,30	453 227 932,07		1 004 817 581,37
* Frais préliminaires	512 612 718,46	442 736 509,56		955 349 228,02
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	38 976 930,84	10 491 422,51		49 468 353,35
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	237 080 507,16	4 371 932,12		241 452 439,28
* Immobilisation en recherche et développement	65 128 852,88	570 536,64		65 699 389,52
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	171 951 654,28	3 801 395,48		175 753 049,76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 792 058 016,76	594 947 473,55	0,11	5 387 005 490,20
* Constructions	762 634 458,33	90 452 422,48	0,11	853 086 880,70
* Installations techniques, matériel et outillage	3 873 668 079,44	497 652 595,84		4 371 320 675,28
* Matériel de transport	38 098 169,42	1 150 417,88		39 248 587,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	110 988 724,11	5 465 853,92		116 454 578,03
* Autres immobilisations corporelles	6 668 585,46	226 183,43		6 894 768,89



k) Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) au titre de l'exercice 2011

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
30/06/2011	2312000	39 000,00		39 000,00	72 000,00	33 000,00	
23/09/2011	2313000	2 951 250,00		2 951 250,00	68 493 846,37	65 542 596,37	
30/06/2011	2313000	1 405,32		1 405,32	1 405,32		
30/06/2011	2313000	1 646,11		1 646,11	1 646,11		
30/06/2011	2313000	4 284,32		4 284,32	4 284,32		
30/06/2011	2313000	83 280,00		83 280,00	83 280,00		
30/06/2011	2313000	8 064,00		8 064,00	8 064,00		
30/06/2011	2313000	9 043,48		9 043,48	9 043,48		
30/06/2011	2313000	9 773,91		9 773,91	9 773,91		
30/06/2011	2313000	13 078,26		13 078,26	13 078,26		
30/06/2011	2313000	8 939,13		8 939,13	8 939,13		
30/06/2011	2313000	9 252,17		9 252,17	9 252,17		
23/09/2011	2313000	230 569,50		230 569,50	5 351 153,63	5 120 584,13	
30/06/2011	2313000	38 610,00		38 610,00	38 610,00		
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		1 101 094,68	1 101 094,68	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		848 353,89	848 353,89	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		330 956,52	330 956,52	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		347 234,07	347 234,07	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		356 184,23	356 184,23	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		454 216,09	454 216,09	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		446 921,74	446 921,74	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		1 503 941,00	1 503 941,00	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		1 883 152,68	1 883 152,68	
03/10/2011	2321800	0,01	0,01		727 290,00	727 290,00	
30/06/2011	2321800	0,01	0,01		1 612 120,00	1 612 120,00	
TOTAL		3 408 196,31	0,11	3 408 196,20	83 715 841,60	80 307 645,40	0,00



I) Tableau des titres de participation (B4) sur la période 2010-2011

• Tableau des titres de participation au 31/12/2011

RAISON SOCIALE DE LA STE EMETRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE	
						DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET		
LUBNA	Commercial	2 000 000,00	50,00	1 000 000				NON DISPONIBLE		
ADM	Autoroute	10 015 628 500,00	0,20	20 000 000	20 000 000			NON DISPONIBLE		
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	5 000 000,00	62,91	552 900				NON DISPONIBLE		
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	50,00	75 000 000	75 000 000	31.12.2011	444 519 512,19	135 521 586,86	55 000 000,00	
SOMAS	Stockage	60 000 000,00	38,46	8 309 475	8 309 475	31.12.2011	229 982 631,09	87 432 452,07	19 383 840,00	
OSPREC SPA	Lutte contre la pollution	5 039 100,00	10,00	503 910	503 910			NON DISPONIBLE		
TSP	Transport et stockage des produits pétroliers	1 000 000,00	99,95	999 500	999 500	31.12.2011	5 225 494,55	2 652 972,28		
AFRICBITUMES	Production et commercialisation des produits bitumineux	10 000 000,00	49,98	4 999 700	4 999 700	31.12.2011	19 833 916,33	10 024 132,04		
ACAFE	Formation et développement des compétences	2 000 000,00	99,98	1 999 500	1 999 500	31.12.2011	2 009 942,67	52 090,67		
PSI Engineering	Ingénierie	1 000 000,00	35,00	350 000	350 000			NON DISPONIBLE		
SDCC	La distribution des produits pétroliers et énergétiques	10 000 000,00	99,98	2 499 300	2 499 300	31.12.2010	10 000 000,00			
S/TOTAL DES TITRES IMMOBILISES				116 214 285,00	114 661 385,00					
AUTRES TITRES IMMOBILISES										
CHALETS D'IFRANE	Immobilier			104 573,00	104 573,00					
DIVERS	DIVERS			107 326,98	107 326,98					
S/TOTAL DES AUTRES TITRES IMMOBILISES				211 899,98	211 899,98					
TOTAL GENERAL				116 426 184,98	114 873 284,98	74 383 840,00				



• Tableau des titres de participation au 31/12/2010

RAISON SOCIALE DE LA STE EMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE	
						DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET		
LUBNA	COMMERCIAL	2 000 000,00	50,00	1 000 000				NON DISPONIBLE		
ADM	AUTOROUTE	10 015 628 500,00	0,20	20 000 000	20 000 000			NON DISPONIBLE		
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	5 000 000,00	62,91	552 900				NON DISPONIBLE		
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	50,00	75 000 000	75 000 000	31.12.2010	419 434 804,90	128 972 655,52	45 000 000,00	
SOMAS	Stockage	60 000 000,00	38,46	8 309 475	8 309 475	31.12.2010	200 280 871,44	86 672 775,36	14 768 640,00	
OSPREC SPA	Lutte contre la pollution	5 039 100,00	10,00	503 910	503 910			NON DISPONIBLE		
TSPP	Transport et stockage des produits pétroliers	1 000 000,00	99,95	999 500	999 500	31.12.2010	5 246 657,17	4 049 220,59		
AFRICBITUMES	Production et commercialisation des produits bitumineux	10 000 000,00	50,00	4 999 700	4 999 700					
S/TOTAL DES TITRES IMMOBILISES				111 365 485,00	109 812 585,00					
AUTRES TITRES IMMOBILISES										
CHALETS D'IFRANE	Immobilier			104 573,00	104 573,00					
DIVERS	DIVERS			107 326,98	107 326,98					
S/TOTAL DES AUTRES TITRES IMMOBILISES				211 899,98	211 899,98					
TOTAL GENERAL				111 577 384,98	110 024 484,98	59 768 640,00				





m) Tableau des provisions (B5) sur la période 2010-2011

• **Tableau des provisions au 31/12/2011**

NATURE	Montant au 01.01.2011	DOTATIONS			REPRISES		Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	
1. Prov.pour dépreciat.de l'actif immobilisé	2 463 889,90	32 481 858					34 945 747,9
2. Provisions réglementées							
3. Provisions durables pour risques et charges	265 662 601,57	99 732 019,62	6 985 592,54		189 935 963,08	6 357 638,49	176 086 612,16
SOUS TOTAL (A)	268 126 491,47	132 213 877,62	6 985 592,54		189 935 963,08	6 357 638,49	211 032 360,06
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	280 340 475,61	103 164 403,98		96 000 000,00	141 989 901,22		337 514 978,37
5. Autres Provisions pour risques et charges	4 836 274,05					4 836 274,05	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
SOUS TOTAL (B)	285 176 749,66	103 164 403,98		96 000 000,00	141 989 901,22	4 836 274,05	337 514 978,37
TOTAL (A+B)	553 303 241,13	235 378 281,6	6 985 592,54	96 000 000,00	331 925 864,3	11 193 912,54	548 547 338,43



• **Tableau des provisions au 31/12/2010**

NATURE	Montant au 01.01.2010	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Prov.pour dépreciat.de l'actif immobilisé	19 473 818,06				17 009 918,06			2 463 900,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	225 073 381,16	133 556 913,08	6 357 638,49		92 399 386,51	6 925 944,65		265 662 601,57
SOUS TOTAL (A)	244 547 199,22	133 556 913,08	6 357 638,49		109 409 304,57	6 925 944,65		268 126 501,57
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	240 474 901,00	99 021 905,24			55 706 898,61	2 239 977,69	1 209 454,33	280 340 475,61
5. Autres Provisions pour risques et charges	85 471 246,06		4 836 274,05			85 471 246,06		4 836 274,05
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	325 946 147,06	99 021 905,24	4 836 274,05		55 706 898,61	87 711 223,75	1 209 454,33	285 176 749,66
TOTAL (A+B)	570 493 346,28	232 578 818,32	11 193 912,54		165 116 203,18	94 637 168,40	1 209 454,33	553 303 251,23



n) Tableau des créances (B6) sur la période 2010-2011

• **Tableau des créances au 31/12/2011**

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echus et non recouvres	Montant en devises	Montants sur ETAT et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	30 607 229,24	24 141 806,95	6 465 422,29			5 548 842,40	911 000,00	
. PRÊTS IMMOBILISES	21 297 671,15	14 832 248,86	6 465 422,29					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	9 309 558,09	9 309 558,09				5 548 842,40	911 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	9 689 896 791,16		9 689 896 791,16		477 664 778,59	3 401 450 634,49	59 858 111,52	130 351 120,70
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	182 123 990,19		182 123 990,19		158 044 063,17	48 139 146,37		
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 972 488 210,75		5 972 488 210,75		315 648 895,60	771 508,00	6 777 948,66	130 351 120,70
. PERSONNEL	17 135 876,64		17 135 876,64					
. ETAT	3 027 664 627,19		3 027 664 627,19			3 027 664 627,19		
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	434 868 450,55		434 868 450,55		3 947 156,22	275 706 486,52	53 080 162,86	
. COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF	55 615 635,84		55 615 635,84		24 663,60	49 168 866,41		



• **Tableau des créances au 31/12/2010**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		Echus et non recouvres	Montant en devises	AUTRES ANALYSES		Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants sur ETAT et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	32 047 447,49	24 687 090,74	7 360 356,75			1 933 593,25	911 000,00	
. PRÊTS IMMOBILISES	26 353 138,55	18 992 781,80	7 360 356,75					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	5 694 308,94	5 694 308,94				1 933 593,25	911 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	8 018 365 461,03		8 018 365 461,03		438 398 894,14	2 610 811 190,42	11 410 953,92	143 326 648,44
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTE	135 688 571,80		135 688 571,80		70 240 569,17	42 526 998,02		
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 186 085 952,69		5 186 085 952,69		366 552 047,50	2 304 894,51	1 963 978,12	143 326 648,44
. PERSONNEL	16 482 832,21		16 482 832,21					
. ETAT	2 305 406 682,15		2 305 406 682,15			2 305 406 682,15		
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	324 994 883,38		324 994 883,38		1 519 437,19	212 093 739,54	9 446 975,80	
. COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF	49 706 538,80		49 706 538,80		86 840,28	48 478 876,20		





o) Tableau des dettes (B7) sur la période 2010-2011

• **Tableau des dettes au 31/12/2011**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		Echues et non payées	Montant en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants vis-à-vis de l'ETAT et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	4 087 463 922,21	3 428 838 156,06	658 625 766,15		583 654 390,53			
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	800 000 000,00	800 000 000,00						
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	3 287 463 922,21	2 628 838 156,06	658 625 766,15		583 654 390,53			
DU PASSIF CIRCULANT	15 506 080 789,24		15 506 080 789,24		7 057 203 693,80	7 490 286 894,02	182 651,50	140 904 100,00
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	14 965 389 649,91		14 965 389 649,91		7 040 255 638,82	7 413 270 273,00	170 651,50	140 904 100,00
. CLIENTS CREDIT. AVANCES ET ACOMPTES	180 124 620,76		180 124 620,76		3 901 468,98			
. PERSONNEL	18 924 848,45		18 924 848,45					
. ORGANISMES SOCIAUX	22 603 201,20		22 603 201,20			5 224 936,24		
. ETAT	71 791 684,78		71 791 684,78			71 791 684,78		
. COMPTES D'ASSOCIES	4 000 244,00		4 000 244,00					
. AUTRES CREANCIERS	65 810 385,59		65 810 385,59		1 216 565,20		12 000,00	
. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	177 436 154,55		177 436 154,55		11 830 020,80			



• **Tableau des dettes au 31/12/2010**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montant en devises	Montants vis-à-vis de l'ETAT et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	4 516 177 032,57	3 938 721 458,82	577 455 573,75		504 272 264,23			
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	800 000 000,00	800 000 000,00						
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	3 716 177 032,57	3 138 721 458,82	577 455 573,75		504 272 264,23			
DU PASSIF CIRCULANT	11 048 740 093,74		11 048 740 093,74		4 029 651 130,99	6 333 441 882,34	53 897 036,78	
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 759 087 466,20		10 759 087 466,20		3 997 840 100,19	6 300 597 598,31	53 885 036,78	
. CLIENTS CREDIT. AVANCES ET ACOMPTES	21 883 485,54		21 883 485,54		764 543,99	703 323,61		
. PERSONNEL	20 661 266,29		20 661 266,29					
. ORGANISMES SOCIAUX	20 331 938,15		20 331 938,15			5 117 843,79		
. ETAT	27 023 116,63		27 023 116,63			27 023 116,63		
. COMPTES D'ASSOCIES	4 000 244,00		4 000 244,00					
. AUTRES CREANCIERS	68 898 531,34		68 898 531,34		2 700 000,00		12 000,00	
. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	126 854 045,59		126 854 045,59		28 346 486,81			





p) Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) au titre de l'exercice 2011

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES	5 464 102 574,73				3 709 700 529,56
. CONSORTIUM BANCAIRE	4 800 000 000,00	NANTISSEMENT & HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES MOHAMMEDIA	FINANCEMENT DU PROJET UPGRADE	3 366 666 666,68
. CREDIT DU MAROC	351 902 571,73	NANTISSEMENT	29/03/2006 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DE DECHETS ET DEMINERALISATION	107 142 865,00
. CALYON	312 200 003,00	NANTISSEMENT	06/03/2009 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE CENTRALE DE COGENERATION	235 890 997,88
SURETES RECUES					
PERSONNEL DE LA SOCIETE	21 297 671,15				21 297 671,15
. PRÊTS A CARACTERE SOCIAL	9 455 862,06	DIVERS	DIVERSES DATES	PRÊTS ACCORDES AU PERSONNEL S.A.M.I.R	9 455 862,06
. PRÊT POUR CONSTRUCTION LOGEMENTS A L.T	4 918 703,77	HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES MOH+CASA+KENITRA		4 918 703,77
. PRÊT LOGEMENT RACHIDIA III	202 283,76	HYPOTHEQUE	1990 MOHAMMEDIA		202 283,76
. PRÊT LOGEMENT 3 MARS	6 720 821,56	HYPOTHEQUE	1993 MOHAMMEDIA		6 720 821,56
TOTAL	5 485 400 245,88				3 730 998 200,71



q) Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations du crédit-bail (B9) au titre de l'exercice 2011

LIBELLES	2011
ENGAGEMENTS DONNES	
AVALS ET CAUTIONS	
-DOUANES	8 070 314 069,81
- FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	4 405 972 835,99
- BANQUES	1 621 256 571,90
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS DE RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	NEANT
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	NEANT
TOTAL	14 097 543 477,70
ENGAGEMENTS RECUS	
AVALS ET CAUTIONS	
- BANQUES	5 918 909 711,15
. Crédits documentaires	3 644 138 164,71
. Emprunts	
. Divers (douanes+fournisseurs)	2 274 771 546,44
-FOURNISSEURS	351 077 883,28
-CLIENTS	56 050 000,00
.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	NEANT
TOTAL	6 326 037 594,43



r) Tableau de répartition du capital (C1) 2011

Nom, prénom ou raison sociale Des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
I CORRAL	ROUTE CÔTIÈRE CASA BP 89 MOHAMMEDIA	8 004 699	8 004 699	100	800 469 900	800 469 900	800 469 900
I PUBLIC (BOURSE DES VALEURS)	CASA	3 894 966	3 894 966	100	389 496 600	389 496 600	389 496 600
					1 189 966 500	1 189 966 500	1 189 966 500

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.
Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

s) **Tableau d'affectation des résultats (C2) sur la période 2010-2011**

• **Tableau d'affectation des résultats au 31/12/2011**

MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS
(Décision du 27 Mai 2011, deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire)		
. Report à nouveau	(641 161 927,64)	. Réserve légale
. Résultats nets en instance d'affectation		. Autres réserves
. Résultat net de l'exercice	835 881 317,84	. Tantièmes
. Prélèvements sur les réserves		. Dividendes
. Autres prélèvements		. Autres affectations
		. Report à nouveau
		194 719 390,20
TOTAL A	194 719 390,20	TOTAL B
		194 719 390,20

• **Tableau d'affectation des résultats au 31/12/2010**

MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS
(Décision du 01 JUIN 2010, deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire)		
. Report à nouveau	(1 196 042 244,21)	. Réserve légale
. Résultats nets en instance d'affectation		. Autres réserves
. Résultat net de l'exercice	554 880 316,57	. Tantièmes
. Prélèvements sur les réserves		. Dividendes
. Autres prélèvements		. Autres affectations
		. Report à nouveau
		(641 161 927,64)
TOTAL A	(641 161 927,64)	TOTAL B
		(641 161 927,64)

t) **Tableau des datations et évènements postérieurs au dernier exercice clos (C5) 2011**

Etat C 5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS	
I- DATATION	
- DATE DE CLOTURE :	31.12.2011
- DATE D'ETABLISSEMENT DES ETATS DE SYNTHESE:	22.03.2012
II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE:	
	Néant

V-2 Etats de synthèses de la Samir – Comptes consolidés IFRS

V-2-1 Principes et méthodes comptables

Conformément aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité du 26-05-2005 et celles de la circulaire 07-09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, les comptes consolidés du Groupe SAMIR sont préparés selon les normes comptables internationales adoptées par l'union européenne au 31 Décembre 2011.

Ces informations ont fait l'objet de diligences d'audit par les commissaires aux comptes.

Les principes et méthodes comptables utilisés par le Groupe SAMIR sont décrits ci-après :

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles SAMIR exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles la SAMIR détient plus de 50% des droits de vote potentiels.

Les titres des sociétés dans lesquelles SAMIR exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsque SAMIR détient entre 20 et 50 % des droits de vote potentiels.

Les sociétés dans lesquelles SAMIR a un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la filiale acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs et passifs comptabilisés.

- **Regroupement d'entreprise**

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- **Ecart d'acquisition positif**

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle SAMIR exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci. L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

- **Ecart d'acquisition négatif**

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part de SAMIR dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition. Dans la mesure où tout ou partie de l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et dépenses futures attendues à la date d'acquisition, celui-ci est comptabilisé en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces pertes ou ces dépenses sont générées.

b) Conversion des opérations libellées en devises

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture des comptes sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

c) Immobilisations

- **Immobilisations incorporelles**

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles de SAMIR (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilités. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité
Logiciels	5 ans

Les immobilisations incorporelles du projet UPGRADE sont amorties sur 25 ans.

- **Immobilisations corporelles**

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans le cadre de la mise en place de la norme IAS 16, le groupe a revu la liste des composants des installations techniques, matériel et outillages et leur durée d'utilité (Entre 10 et 50 ans). L'application de ces principes a conduit au recalcul des amortissements depuis l'origine en utilisant les nouvelles durées d'utilité.

Durée d'utilité retenue par catégories d'immobilisation corporelles :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions et leurs composants.	10 à 50 ans (voir modèle ci-dessous)
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	10 à 30 ans
Matériel de transport.	4 à 5 ans
Matériel informatique.	5 ans
Les terrains ne sont pas amortis.	

Concernant les constructions, les durées d'utilité ci-après ont été utilisées :

Composants	FAMILLE 1		FAMILLE 2		FAMILLE 3		FAMILLE 4		FAMILLE 5		FAMILLE 6		FAMILLE 7	
	%	D. utilité	%	D. utilité	%	D. utilité	%	D. utilité	%	D. utilité	%	D. utilité	%	D. utilité
- Gros œuvre/charpente métallique	50%	50 ans	50%	50 ans	70%	50 ans	63%	25 ans	65%	33 ans	100%	40 ans		
- Etanchéité, toiture et autres	25%	10 ans	23%	10 ans	18%	10 ans	10%	10 ans	10%	10 ans				
- Agencement et aménagement	8%	15 ans	12%	15 ans	5%	15 ans	15%	15 ans	15%	15 ans			100%	20 ans
- Installations techniques fixes	10%	25 ans	12%	25 ans	2%	25 ans	4%	20 ans	2%	20 ans				
- Menuiserie intérieure & extérieure	7%	15 ans	3%	15 ans	5%	15 ans	8%	15 ans	8%	15 ans				
Familles	Constructions en dur <=R+2		Constructions en dur >R+2		Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc.)		Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique		Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique		Bâtiment en copropriété		Aménagements extérieurs/terrains non construits	

Les installations techniques et les constructions du projet UPGRADE ont été décomposées sur la base d'un rapport préparé conjointement par les techniciens de la société et un expert indépendant.

Les durées d'utilités retenues pour le projet sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité
Constructions	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage et leurs composants.	6 à 50 ans

Ces durées d'utilité sont les mêmes retenues dans le cadre des états financiers sociaux de la société.

La base amortissable doit être diminuée de la valeur résiduelle si cette dernière est significative.

À partir de la date de leur mise en service, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composantes sur leur durée d'utilité.

- **Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (qui nécessite un cycle de production ou d'acquisition long), sont incorporés dans le coût de cet actif. L'incorporation des coûts d'emprunts est devenue obligatoire à compter de janvier 2009.

Les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

- **Contrat de location**

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

- **Autres immobilisations financières**

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées, sont inscrits à leur juste valeur (si cette dernière peut être déterminée d'une manière fiable). Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice « Recyclage ».

Les titres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée d'une façon fiable sont comptabilisés au coût.

d) Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

e) Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les pièces de rechange principales et le stock de sécurité sont reclassés en immobilisations corporelles.

Ces pièces sont traitées selon les dispositions de la norme IAS 16.

f) Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le groupe SAMIR a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au titre des risques environnementaux auxquels fait face SAMIR compte tenu des obligations comprises dans les textes légaux et réglementaires sur la protection de l'environnement au Maroc, une provision est comptabilisée s'il est probable que la société soit appelée à engager des dépenses dans ce sens. Même en l'absence d'une obligation juridique, le fait d'afficher publiquement une politique de préservation de l'environnement crée pour l'entreprise une obligation implicite qui devrait faire l'objet d'une provision si une sortie de ressources est probable.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

g) Engagements de retraites et assimilés

SAMIR offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire et d'autres avantages dont essentiellement les indemnités de fin de carrière et l'assurance maladie postérieurement à l'emploi.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, SAMIR n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs, la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, SAMIR évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ en retraite, table de mortalité et taux d'actualisation.

Cette obligation, estimée par un expert actuariel, est constatée au bilan dans la rubrique avantage du personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement au 31 décembre 2010 sont présentées ci-après :

Hypothèses retenues	
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages post emploi	
Taux d'augmentation salariale	3%
Charges sociales	15%
Taux d'actualisation	4.3% (BT 10 ans)
Table de mortalité	TV 88-90
Taux de rotation	Néant
Taux de revalorisation des IDR	1.50%.
Assurance maladie	
Taux d'actualisation	5,10% (BT 20 ans)
Taux d'inflation médicale	4%
Frais de gestion	39%
Limite de couverture	Illimité

Réversibilité	Avec réversibilité
Taux de remboursement	76%
Part patronale	84%
Taux de rotation	Non pris en compte
Invalidité	Non pris en compte

h) Impôt différé

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

i) Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de SAMIR lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. A l'entrée, l'instrument est enregistré à son coût augmenté des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les titres de participation non consolidés sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres.

Les actions propres viennent en déduction des capitaux propres.

Les créances commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative. En cas de risque avéré sur les créances commerciales, le taux de provisionnement retenu doit être justifié par une balance âgée. Les provisions générales ne sont pas autorisées.

Les autres prêts et créances sont reconnus initialement à leur juste valeur calculée au taux de marché. Si le prêt est émis à des conditions hors marché, la différence entre sa juste valeur et sa valeur émise impacte le résultat.

Les prêts sont enregistrés au coût amorti. En cas de dégradation significative du crédit, le titre est provisionné sur la base des flux de cash estimés.

Les passifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. L'instrument est enregistré à son coût (juste valeur de ce qui est reçu) diminué des coûts directement liés à la négociation et à la mise en place de la transaction.

Les dettes commerciales sont reconnues initialement à leur juste valeur, soit la valeur actualisée si cette actualisation est significative.

Les opérations non dénouées à la clôture et faisant l'objet d'une couverture sont retraitées selon les normes IFRS. La juste valeur du cours à terme est obtenue via la formule ci-après :

$$\text{Cours à Terme} = \text{Cours spot} * (1 + (\text{Taux DH} - \text{Taux USD}) * \text{Nbr.Jours}/360)$$

Gestion du risque de change

De par la nature de son activité, la société est exposée au risque de change essentiellement sur les importations du brut et des produits pétroliers importés ainsi que sur l'exportation des produits finis. La société est également exposée sur ses opérations de financement et d'investissement auprès de partenaires étrangers. Pour remédier à ce risque la SAMIR recourt à plusieurs techniques :

- Achat et vente à terme de devises sur le marché de gré à gré,
- Les options de change (call, put, collar,...),
- La technique de l'avance en devise,
-

j) Présentation du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie

- **Chiffre d'affaires**

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant peut être estimé d'une façon fiable.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

- **Dépréciation d'actifs**

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du groupe SAMIR. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 Décembre 2010.

- **Résultat de la gestion des autres actifs**

Le résultat de la gestion des autres actifs est constitué de plus ou moins-values de cession des autres actifs immobilisés, des provisions, et des pertes et gains non opérationnels. Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

- **Tableau des flux de trésorerie**

Il présente d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

k) Calcul du résultat par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen des actions ordinaires en circulation au 31 Décembre 2011 est de l'ordre de 11.776.963. Au cours de l'exercice 2011 la société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est le rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les titres autocontrôlés. Aucun effet dilution n'a été identifié au cours de l'exercice 2011.

l) Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que l'entité s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

m) Description des principales options comptables retenues par le groupe

Certaines normes IAS/IFRS proposent des options de traitement comptable. Les choix retenus par le groupe sont les suivants :

- **IAS 1- Présentation des états financiers :**

Le groupe a décidé de présenter son compte de résultat par nature.

Les postes du bilan sont présentés suivant la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Le tableau des flux de trésorerie sera présenté suivant la méthode indirecte.

- **IAS 2-Stocks :**

Le stock de matières premières est valorisé par type de pétrole brut suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (fret, assurance, frais portuaires surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode de valorisation consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en rapportant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final.

Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit, permet de déterminer un coût unitaire par produit utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Le stock de produits finis importés est valorisé par type de produit suivant la méthode « FIFO » sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (fret, assurance, frais portuaires, taxes parafiscales.)

Les produits semi- finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%.

Le Slop est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel-oil diminué d'une décote de 61%.

Les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du "coût moyen pondéré", sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane, transport, fret).

- **IAS 12- Impôts**

Le Groupe SAMIR comptabilise :

L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant attendu devant être payé à (ou récupéré de) l'administration fiscale.

L'impôt différé

L'impôt différé est une correction apportée à la charge d'impôt et/ou à la situation nette de la période suite aux différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

- **IAS 16-Immobilisations corporelles, IAS 38- Immobilisations incorporelles, IAS 40-Immeubles de placement**

Ces immobilisations sont évaluées au coût amorti.

- **IAS 20-Subventions**

Les subventions sont comptabilisées au passif et reprise en fonction de la durée d'utilité de l'actif y afférent.

V-2-2 Etats de synthèse consolidés IFRS sur la période 2010-2011 et au 30 juin 2012

a) Bilans consolidés IFRS 2009-2011 et au 30 juin 2012

- **Bilan consolidé au 30/06/2012**

ACTIF En KMAD	31-déc-11	30-juin-2012
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	49 760	61 829
Immobilisations corporelles	15 240 555	15 034 523
Immeubles de placement	164	164
Titres mis en équivalence	384 565	374 902
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	29 956	30 629
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	35 852	35 852
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	338 608	421 190
Autres débiteurs		
Total Actifs non courants	16 079 460	15 959 088
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
-Autres (Dérivés)	687 960	242 065
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	9 286 916	9 666 997
Créances clients	5 946 346	6 382 297
Autres débiteurs	3 360 581	3 477 983
Trésorerie et équivalent de trésorerie	389 016	454 996
Total Actifs courants	19 670 820	20 224 339
TOTAL ACTIF	35 750 280	36 183 427

PASSIF En KMAD	31-déc-11	30-juin-2012
Capital	1 174 152	1 174 152
Primes d'émission et de fusion	685 112	685 112
Réserves	2 858 749	3 301 319
Résultat Net Part du Groupe	473 497	96 599
Ecarts de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	5 191 511	5 257 182
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 191 511	5 257 182
Provisions	4 804	26 679
Avantages du personnel	656 849	671 141
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	4 136 766	3 814 711
Dettes d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés passifs		
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	4 798 419	4 512 531
Provisions		
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	10 197 399	12 536 439
-Autres		
Dettes fournisseurs	15 014 222	13 441 399
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	548 730	435 876
Total dettes courantes	25 760 351	26 413 714
TOTAL PASSIF	35 750 281	36 183 427

- **Bilan consolidé au 31/12/2011**

ACTIF En KMAD	31-déc-10	31-déc-11
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	52 778	49 760
Immobilisations corporelles	14 709 048	15 240 555
Immeubles de placement	15	164
Titres mis en équivalence	356 432	384 565
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	31 549	29 956
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	20 503	35 852
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	423 243	338 608
Autres débiteurs		
Total Actifs non courants	15 593 568	16 079 460
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
-Autres (Dérivés)	124 009	687 960
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	7 326 917	9 286 916
Créances clients	5 140 469	5 946 346
Autres débiteurs	2 764 474	3 360 581
Trésorerie et équivalent de trésorerie	189 945	389 016
Total Actifs courants	15 545 815	19 670 820
TOTAL ACTIF	31 139 382	35 750 280

PASSIF	31-déc-10	31-déc-11
En KMAD		
Capital	1 173 751	1 174 152
Primes d'émission et de fusion	683 183	685 112
Réserves	2 199 875	2 858 749
Résultat Net Part du Groupe	728 430	473 497
Ecarts de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	4 785 239	5 191 511
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 785 239	5 191 511
Provisions	88 816	4 804
Avantages du personnel	642 720	656 849
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	4 518 670	4 136 766
Dettes d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés passifs		
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	5 250 206	4 798 419
Provisions		
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	10 052 872	10 197 399
-Autres		
Dettes fournisseurs	10 758 391	15 014 222
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	292 672	548 730
Total dettes courantes	21 103 936	25 760 351
TOTAL PASSIF	31 139 382	35 750 281

▪ **Bilan consolidé au 31/12/2010**

ACTIF	31-déc-10	31-déc-09
En KMAD		
Goodwill		
Immobilisations incorporelles	52 778	7 935
Immobilisations corporelles	14 709 048	14 254 607
Immeubles de placement	15	15
Titres mis en équivalence	356 432	322 145
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	31 549	33 099
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-
- Dont titres disponibles à la vente	20 503	21 504
Créances d'impôts sur les sociétés		
Impôts différés actifs	423 243	543 748
Autres débiteurs		-
Total Actifs non courants	15 593 568	15 183 051
Autres actifs financiers		
- Dont instruments dérivés de couverture	-	-
- Dont actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Dont prêts et créances	-	-
-Autres (Dérivés)	124 009	62 916
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Stocks et en-cours	7 326 917	4 631 557
Créances clients	5 140 469	3 546 567
Autres débiteurs	2 764 474	2 445 095
Trésorerie et équivalent de trésorerie	189 945	616 930
Total Actifs courants	15 545 815	11 303 064
TOTAL ACTIF	31 139 382	26 486 115

PASSIF		
En KMAD	31-déc-10	31-déc-09
Capital	1 173 751	1 173 751
Primes d'émission et de fusion	683 183	683 183
Réserves	2 199 875	2 345 592
Résultat Net Part du Groupe	728 430	- 145 899
Ecart de conversion		
Capitaux propres (part du groupe)	4 785 239	4 056 627
Intérêts minoritaires		-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	4 785 239	4 056 627
Provisions	88 816	49 590
Avantages du personnel	642 720	618 835
Dettes financières		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	4 518 670	5 216 756
Dettes d'impôts sur les sociétés		-
Impôts différés passifs		-
Autres créditeurs courants		
Total dettes non courantes	5 250 206	5 885 182
Provisions		
Dettes financières		
- Dont instruments de couverture		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	10 052 872	7 203 779
-Autres		-
Dettes fournisseurs	10 758 391	9 036 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Autres créditeurs	292 672	303 529
Total dettes courantes	21 103 936	16 544 307
TOTAL PASSIF	31 139 382	26 486 115

b) Comptes de produits et de charges consolidés IFRS 2010-2011 et au 30 juin 2012

• **CPC consolidé au 30/06/2012**

Exercices en KMAD	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires	27 552 476	22 955 917
Autres produits de l'activité	448 702	609 789
Produits des activités ordinaires	28 001 178	23 565 705
Achats et autres charges externes	27 007 325	22 442 680
Frais de personnel	194 074	180 411
Impôts et taxes	12 796	12 766
Dotations nettes d'exploitation	392 171	140 869
Autres produits et charges d'exploitation	9 023	7 242
Charges des activités ordinaires	27 615 389	22 783 967
Résultat d'exploitation courant	385 789	781 738
Cessions d'actifs	5 338	8 917
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatifs		
Autres produits & charges d'exploitation non courante	(9 420)	(9 028)
Résultat d'exploitation	381 706	781 629
coût de l'endettement net	(353 293)	(255 990)
Autres produits financiers	13 459	15 709
Autres charges financières	(18 448)	(7 509)
Résultat financier	(358 281)	(247 789)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	23 425	533 837
Impôts sur les sociétés	(69 569)	(57 456)
Impôt différé	69 329	(100 422)
Résultat net des entreprises intégrées	23 185	375 960
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	73 413	47 619
Résultat net des activités poursuivies	96 599	423 579
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	96 599	423 579
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	96 599	423 579
Résultat de base par action (En MAD)	8	36
Résultat dilué par action (En MAD)	8	36

Exercices	30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat Net	96 599	423 579
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)		
Résultat Global	96 599	423 579
Dont part du groupe	96 599	423 579
Dont part des intérêts minoritaires		

(a) : Conformément à la norme IAS 1 révisée applicable au 1^{er} Janvier 2009.

• **CPC consolidé au 31/12/2011**

Exercices en KMAD	31-déc.-10	31-déc.-11
Chiffre d'affaires	37 025 750	49 857 591
Autres produits de l'activité	2 417 933	1 151 325
Produits des activités ordinaires	39 443 683	51 008 916
Achats et autres charges externes	37 174 185	48 958 381
Frais de personnel	347 380	383 655
Impôts et taxes	25 476	25 967
Dotations nettes d'exploitation	480 353	452 739
Autres produits et charges d'exploitation	11 163	11 723
Charges des activités ordinaires	38 038 557	49 832 465
Résultat d'exploitation courant	1 405 126	1 176 451
Cessions d'actifs	7 472	80 362
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecart d'acquisition négatifs		
Autres produits&charges d'exploitation non courante	12	-93 168
Résultat d'exploitation	1 412 611	1 163 645
coût de l'endettement net	- 432 487	-561 773
Autres produits financiers	201 621	19 839
Autres charges financières	- 332 850	-9 801
Résultat financier	- 563 716	- 551 735
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	848 895	611 910
Impôts sur les sociétés	- 94 015	-126 485
Impôt différé	- 120 505	-114 445
Résultat net des entreprises intégrées	634 375	370 980
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	94 056	102 517
Résultat net des activités poursuivies	728 430	473 497
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	728 430	473 497
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	728 430	473 497
Résultat de base par action(En MAD)	62	40
Résultat dilué par action (En MAD)	62	40

Exercices	31-déc.-10	31-déc.-11
Résultat Net	728 430	473 497
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'Impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	728 430	473 497
Dont part du groupe	728 430	473 497
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

(a) : Conformément à la norme IAS 1révisée applicable au 1^{er} Janvier 2009.

• **CPC consolidé au 31/12/2010**

Exercices en KMAD	31-déc.-10	31-déc.-09
Chiffre d'affaires	37 025 750	26 951 183
Autres produits de l'activité	2 417 933	952 704
Produits des activités ordinaires	39 443 683	27 903 887
Achats et autres charges externes	37 174 185	27 219 028
Frais de personnel	347 380	339 627
Impôts et taxes	25 476	27 237
Dotations nettes d'exploitation	480 353	205 036
Autres produits et charges d'exploitation	11 163	1 199
Charges des activités ordinaires	38 038 557	27 792 127
Résultat d'exploitation courant	1 405 126	111 760
Cessions d'actifs	7 472	5 391
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Ecarts d'acquisition négatifs		
Autres produits&charges d'exploitation non courante	12	- 91 551
Résultat d'exploitation	1 412 611	25 600
coût de l'endettement net	- 432 487	- 261 002
Autres produits financiers	201 621	246 613
Autres charges financières	- 332 850	- 313 818
Résultat financier	- 563 716	- 328 207
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	848 895	- 302 607
Impôts sur les sociétés	- 94 015	- 68 009
Impôt différé	- 120 505	155 858
Résultat net des entreprises intégrées	634 375	- 214 757
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	94 056	68 859
Résultat net des activités poursuivies	728 430	- 145 899
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	728 430	- 145 899
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net - Part du Groupe	728 430	- 145 899
Résultat de base par action(En MAD)	62	- 12
Résultat dilué par action (En MAD)	62	- 12

Exercices	31-déc.-10	31-déc.-09
Résultat Net	728 430	- 145 899
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		
Effet d'Impôt		
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	-	-
Résultat Global	728 430	- 145 899
Dont part du groupe	728 430	- 145 899
Dont part des intérêts minoritaires	-	-

(a) : Conformément à la norme IAS 1révisée applicable au 1^{er} Janvier 2009.